

Mars 2023

SECTIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Enquête, analyse et pistes de progression



Enquête sur les sections sportives de l'enseignement agricole (SSEA)

Mars 2023

Le dispositif des SSEA évolue depuis le début des années 80, date de l'ouverture des 1ères SSEA au LEGTA de Laval en football et au LEGTA de Brioude-Bonnefond en rugby, à aujourd'hui avec 150 SSEA réparties sur plus d'une centaine d'établissements agricoles.

Auteurs

Inspection EPS de l'EA
Marie-Hélène DUPRE, référente SSEA
Philippe CACHAT

Contributeurs

Les 93 établissements ayant répondu à l'enquête en 2021

BAEVS, Réseau "Développer les pratiques sportives dans l'EA : Etienne FAGOT, animateur national du réseau

Les membres du réseau SportEA présent au séminaire d'octobre 2021

Introduction

Après la parution du rapport au parlement en date du 5 mars 2015, sur les formations biquilifiantes dans l'EA, qui traitait largement des sections sportives, il est apparu opportun de revenir sur ce dispositif proposé aux élèves de l'EA. Un travail de recherche important avait été produit par l'Inspection de l'enseignement agricole à l'occasion de la rédaction de ce rapport.

Objectif

Actualiser les données sur les SSEA pour illustrer leur fonctionnement, analyser et valoriser ce dispositif singulier.

Méthodologie

Une enquête sous forme de questionnaire a été proposée aux établissements, chefs d'établissements et enseignants EPS sur la période de janvier 2021 à juin 2021 :

- Enquêtes
- Dépouillement des résultats avec implication des coordonnateurs régionaux lors du séminaire du réseau en date du 18 au 20 octobre 2021
- Production des résultats

BIBLIOGRAPHIE

Pour enrichir la connaissance du dispositif des SSEA se reporter au rapport R15 002 " Les formations biquilifiantes dans les établissements d'enseignement agricole, le cas des métiers du sport et de l'animation Etat des lieux et conditions de développement".

HISTORIQUE

Les SSEA mises en place depuis les années 80 visent à répondre aux besoins de qualification complexes nécessités par la pluriactivité et le travail saisonnier. Elles cherchent également à répondre aux missions d'animation des territoires ruraux et d'insertion professionnelle des jeunes

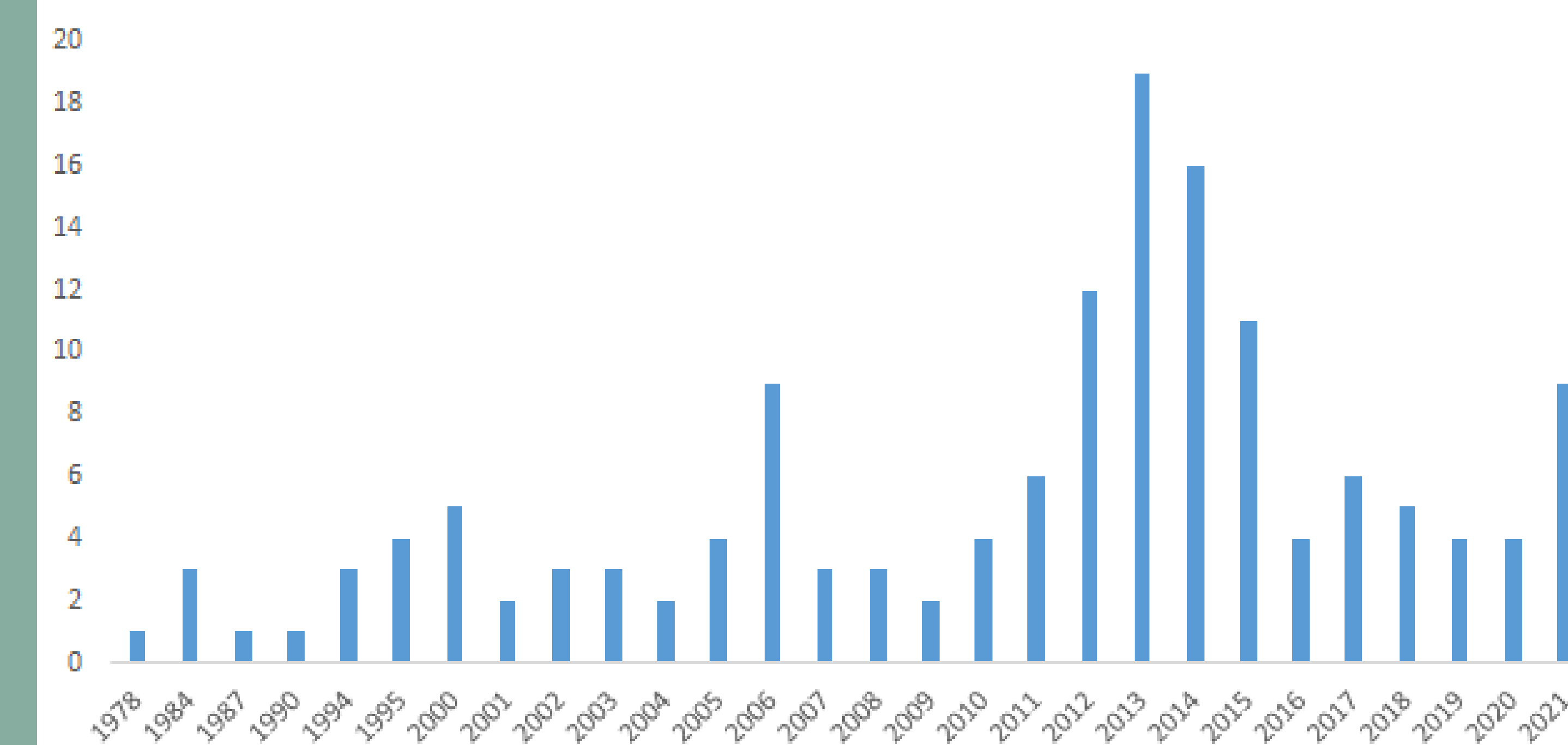


Ouvertures des SSEA

L'enseignement agricole propose, en 2021, 150 SSEA réparties sur l'ensemble du territoire et des DOM-TOM



Nombre de création annuelle de formations biquilifiantes depuis la mise en œuvre du dispositif au MAA



Résultats



Les résultats de l'enquête montrent que l'actualisation des données concernant les SSEA permet d'avoir une image plus fidèle du dispositif en 2023. La volonté de l'IEA et du réseau "Développer les pratiques sportives dans l'EA" de valoriser les parcours biquilifiantes des apprenants, s'inscrit dans la dynamique de promotion de l'EA et des différents dispositifs autour des pratiques sportives.

Conclusion

- Importance de maintenir une exigence de qualité par rapport au cahier des charges des SSEA notamment sur la biquilification
- Volonté d'organiser en réseau les établissements ayant des SSEA avec les mêmes activités supports pour favoriser les bonnes pratiques en terme de biquilification et dynamiser des rencontres de jeunes
- Promouvoir la formation des enseignants d'EPS sur des diplômes fédéraux ou d'État afin d'optimiser la formation biquilifiante des élèves et étudiants

QUEL EST LE PÉRIMÈTRE DE CETTE ENQUÊTE ?

Le but de ce travail, initié en 2021, est de réaliser un état des lieux des SSEA pour optimiser le dispositif et renseigner le plus grand nombre sur l'intérêt des Sections Sportives, dans l'enseignement agricole.



1-RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

De l'intitulé des SSEA qui est plutôt hétérogène, à l'ancienneté des SSEA et à la labellisation Génération 2024

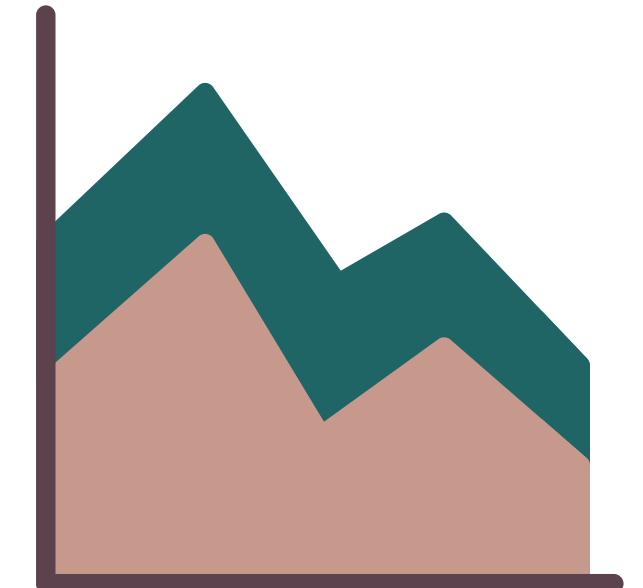

Page 4



2-ACTIVITÉS SUPPORTS ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Certaines SSEA sont mono-activité alors que d'autres sont plurielles.
Des spécificités régionales apparaissent

Page 5



4-FONCTIONNEMENT DES SSEA

Combien d'heures hebdomadaires sont consacrées à la SSEA ?

Quels moyens sont mobilisés ?

Qui en dehors des enseignants d'EPS intervient au sein de la SSEA ?


Page 8



3-PUBLICS CONCERNÉS

De combien d'élèves par établissement sont constitués les effectifs des SSEA, dans quelles filières sont-ils principalement recrutés


Page 7



5-BIQUALIFICATION

Des partenariats construits pour animer, former et certifier les formations, à quels types de biqualification en fonction des activités supports

Page 9



6-SUIVI POST-FORMATION

Quels sont les chiffres en matière de biqualification des élèves et quel suivi est effectué par les établissements

Page 10



7-FORMATION ET COOPÉRATION

De la formation des enseignants d'EPS en complément de leur diplôme pour l'enseignement de l'EPS, au développement de liens, rencontre entre élèves des SSEA


Page 13



8-DIFFICULTÉS ET SATISFACTIONS

Quand il est nécessaire de faire un bilan de satisfaction du fonctionnement du dispositif

Page 15



9-BILAN

Suite aux éléments recueillis et à l'analyse réalisée, 9 propositions sont suggérées afin de faire monter en qualité le dispositif des SSEA et de la biqualification

Page 18

1-RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES SSEA

L'état des lieux de la dénomination des SSEA témoigne d'une grande diversité de dénomination qui pose problème pour l'identification aux yeux du public, des parents et élèves concernés mais également pour l'identification sur les systèmes informatiques du ministère.

QUESTIONS POSEES :

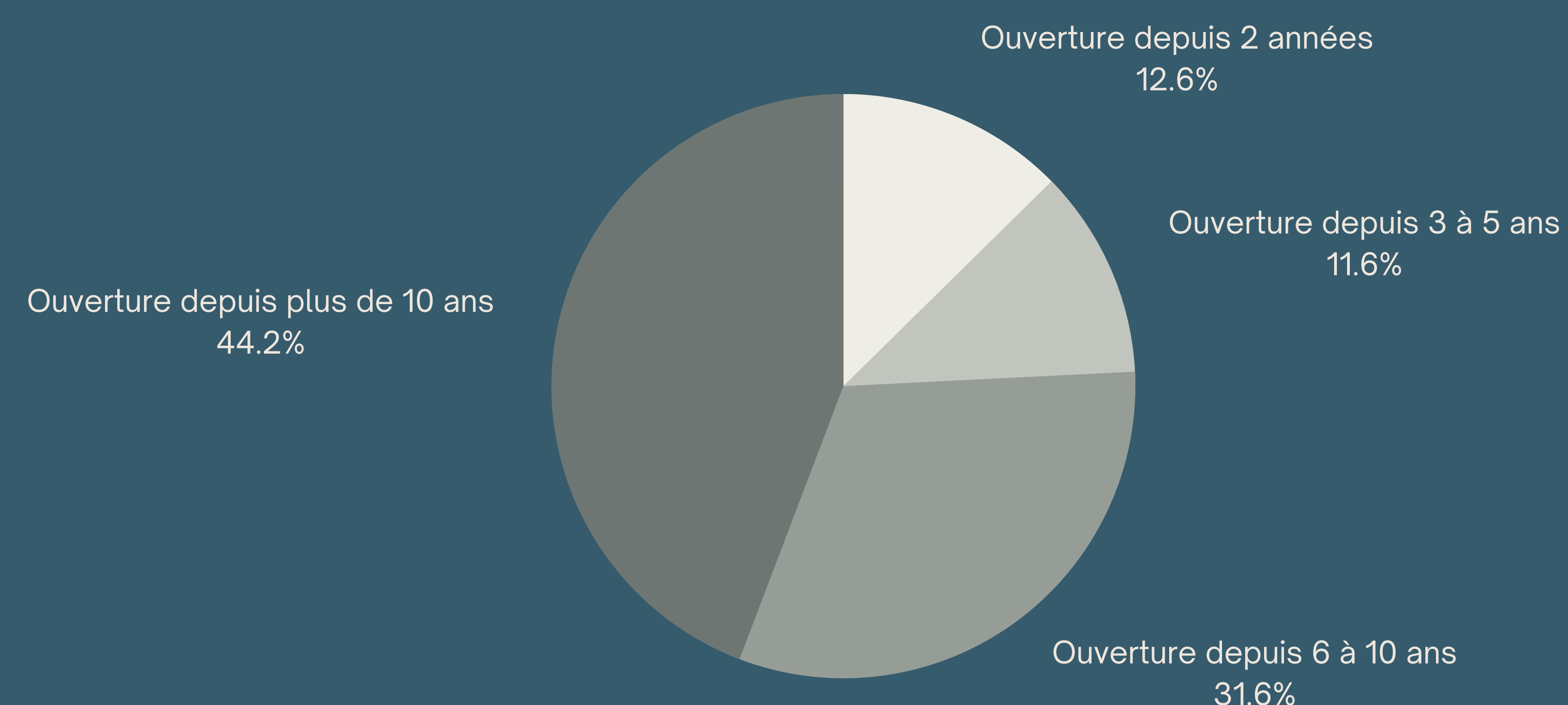
- Comment s'intitule votre SSEA ?
- Quelle est l'ancienneté de votre SSEA ?
- L'établissement est-il labélisé Génération 2024 ?

INTITULE

Grande diversité allant de SSEA, SSEA et nom de l'établissement, à sport étude, au seul nom de l'activité physique support...

ANCIENNETE

2/3 des SSEA ont plus de 6 années d'ancienneté
Le 1/3 restant est ouvert depuis moins de 5 ans



LABELISATION GENERATION 2024

La labellisation Génération 2024 vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Les établissements agricoles qui proposent une SSEA répondent déjà en partie au cahier des charges de la labellisation.

Labelisés
40.9%

Non labelisés
34.5%

Réflexion en cours
24.5%

Etablissements labellisés en 2021

ANALYSE :

- Il est nécessaire d'homogénéiser la dénomination des SSEA
- La grande majorité des SSEA sont des dispositifs ancrés dans les établissements, avec une ancienneté marquée.
- Les établissements ayant une SSEA sont deux à trois fois plus labellisés G2024 que ceux n'ayant pas de SSEA.

PROPOSITION D'INTITULE :

SSEA-CATEGORIES-ACTIVITES

ex 1 : SSEA-Activités mesurées - Cyclisme

ex 2 : SSEA-Activités de pleine nature - Randonnée pédestre

ex 3 : SSEA-Activité physique de précision - Golf

ex 4 : SSEA-Activités d'opposition individuelle ou collective - Rugby

2- ACTIVITÉS SUPPORTS

Les champs d'apprentissage, au nombre de 5, sont des groupements d'activités :

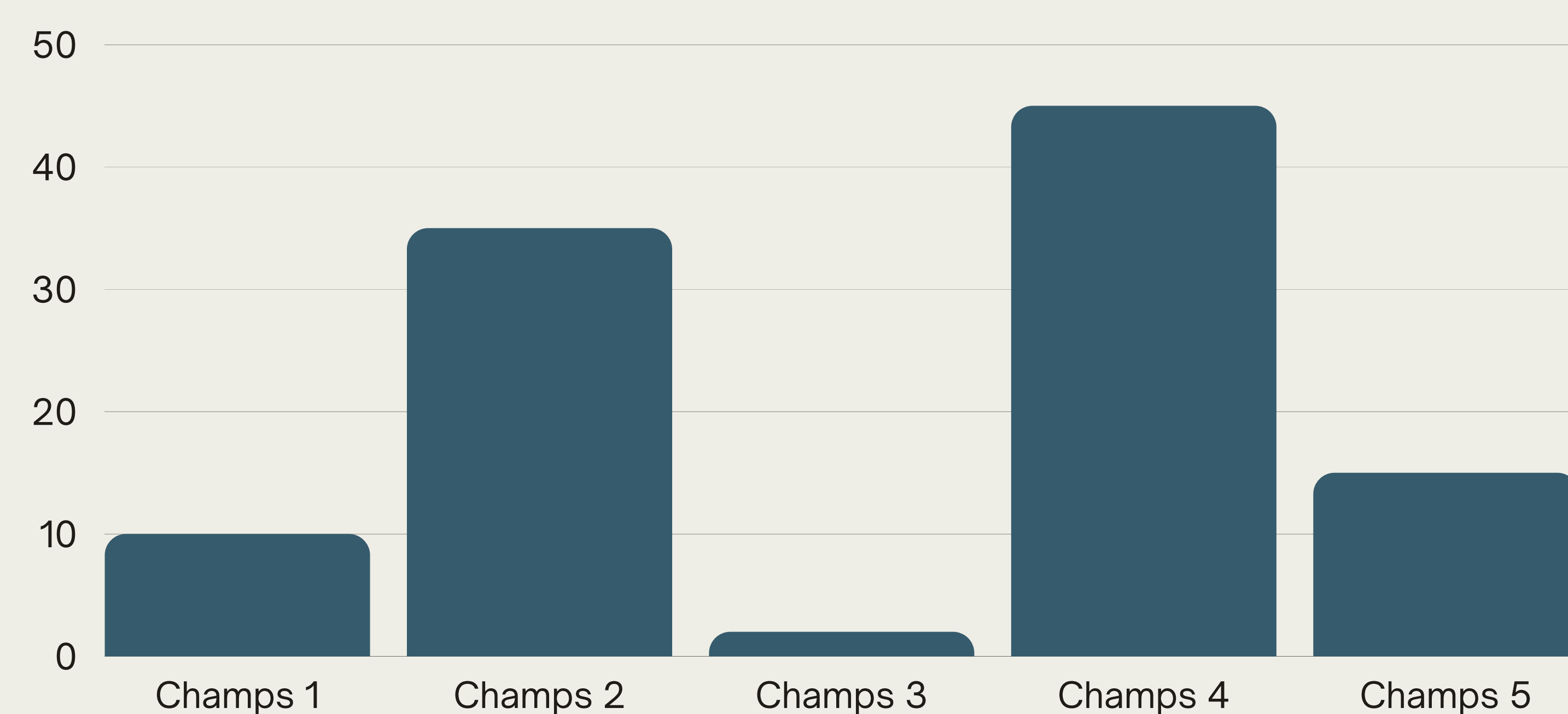
- CA 1 : Produire une performance optimale mesurable à une échéance donnée
- CA 2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés
- CA 3 : S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- CA 4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel
- CP 5 : Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi

QUESTIONS POSEES :

- Sur quel champs d'apprentissage s'appuie votre SSEA
- La SSEA s'appuie-t-elle sur une ou plusieurs activités physiques et sportives ?
- Quelles sont les activités supports de votre SSEA ?

CHAMPS D'APPRENTISSAGE :

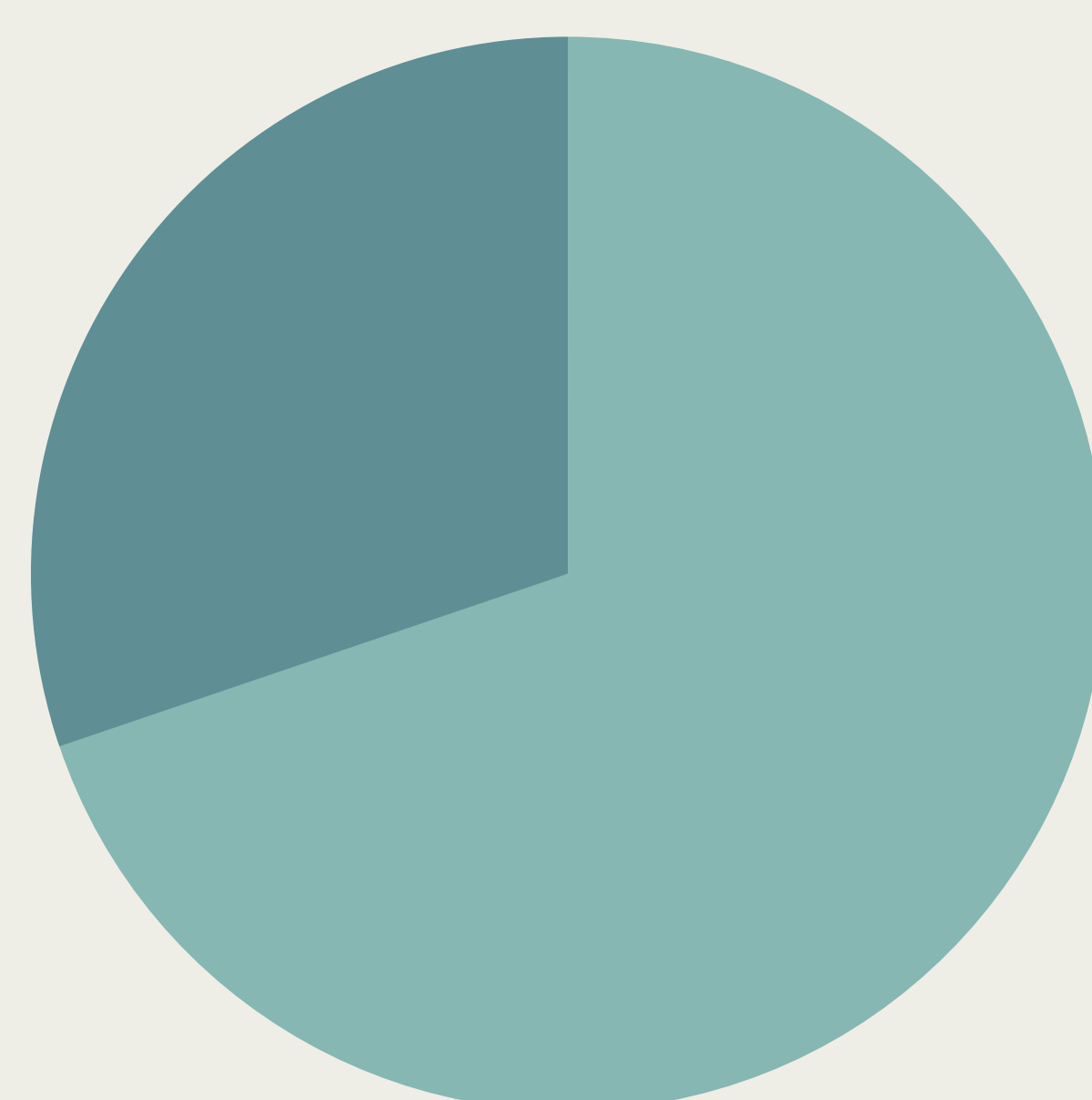
Prédominance des activités de pleine nature (CA2) et des sports collectifs (CA4)



NOMBRE D'ACTIVITES SUPPORTS:

Plus de 2/3 des SSEA sont mono-activité.

Pratique multisports
30.2%



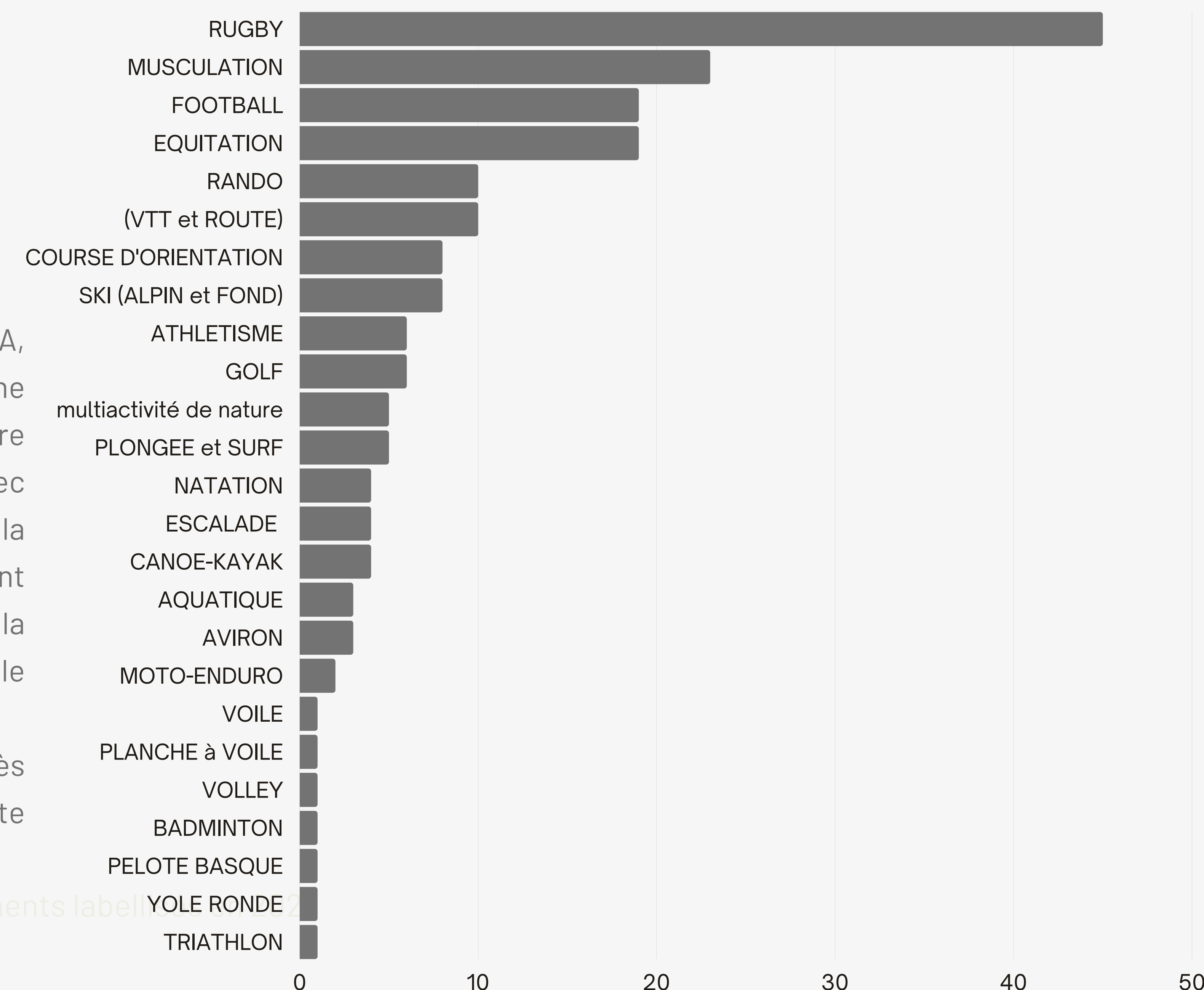
1 Activité
69.8%

FLASH SUR LES ACTIVITES SUPPORTS :

Les activités emblématique de l'EA, rugby, football, activités de pleine nature se retrouvent dans le nombre de SSEA ouvertes. Les relations avec les fédérations s'illustrent par la signature de convention permettant un développement mutuel, la formation des enseignants et le soutien aux SSEA.

A noter certaines activités sont très liées à la culture régionale, la pelote et la yole par exemple.

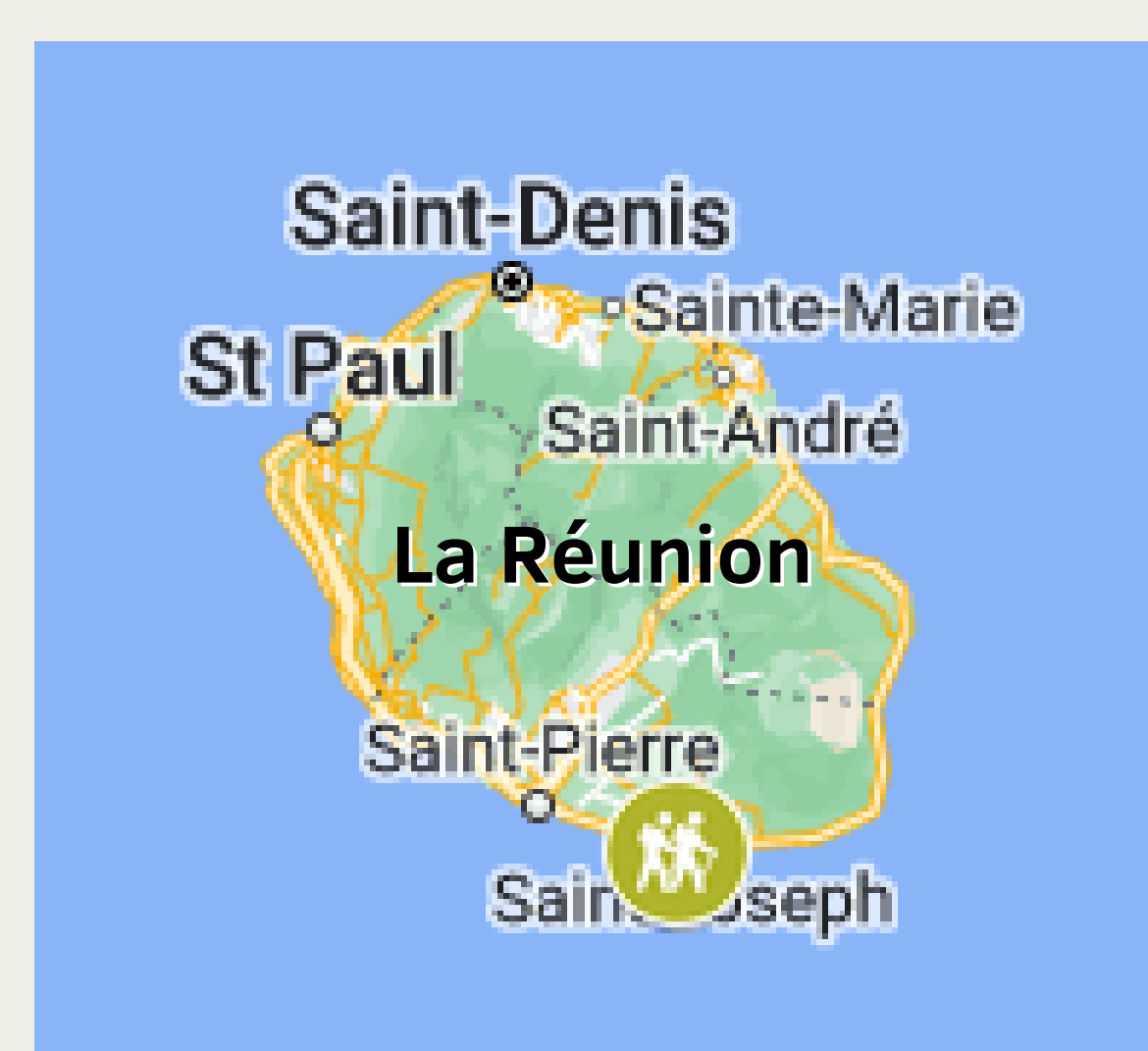
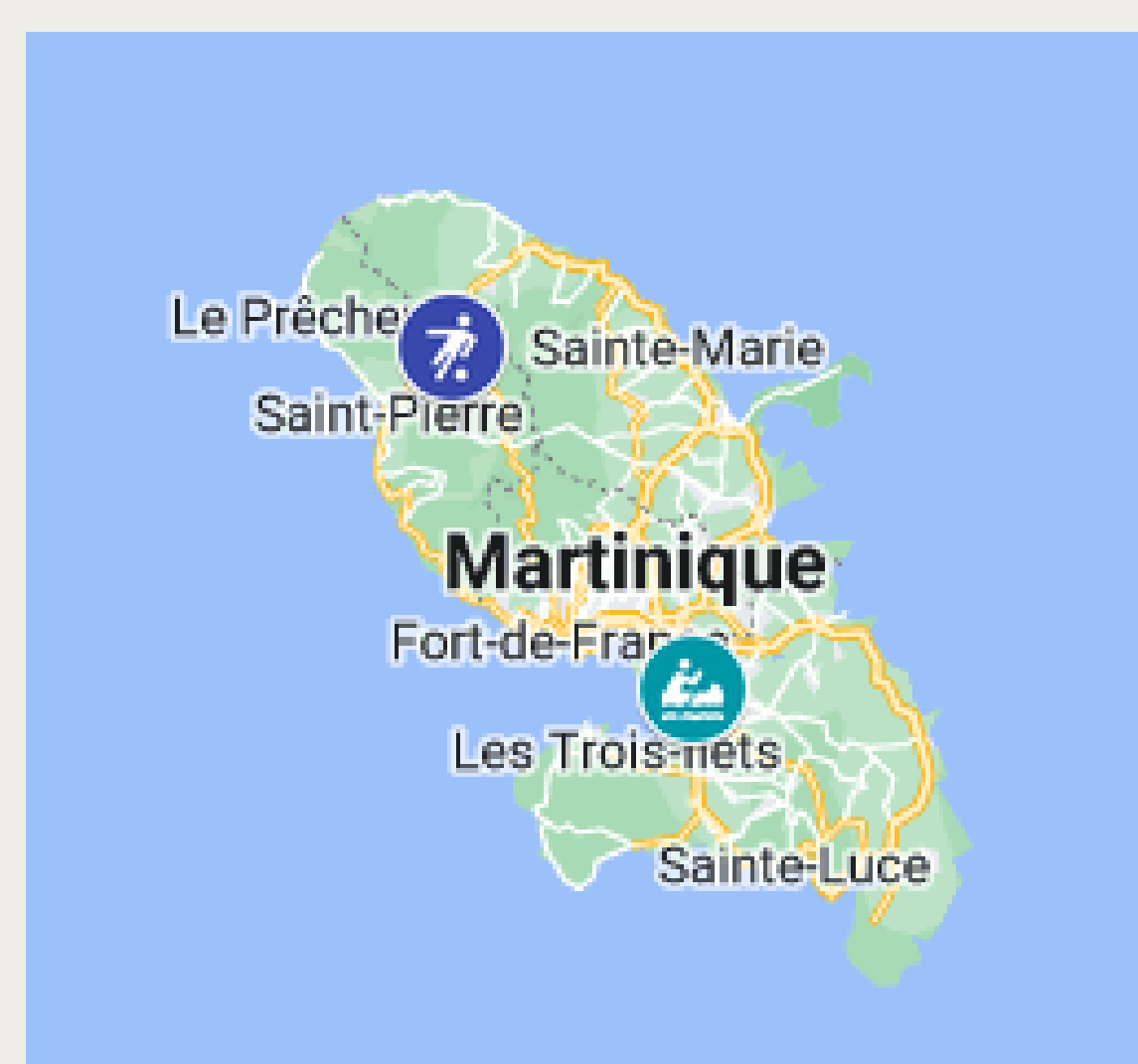
Etablissements label



ANALYSE :

- La grande majorité des SSEA s'appuie sur une activité, prioritairement le rugby et le football pour le CA4 et sur les activités de pleine nature (équitation, randonnée, ski...) pour le CA2. La musculation se révèle l'activité complémentaire par excellence.
- Les SSEA multi-activités se retrouvent essentiellement sur des activités enchaînées de type raid multisports de nature.





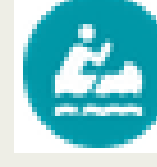

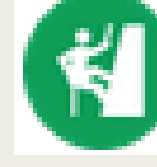
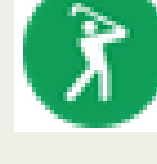
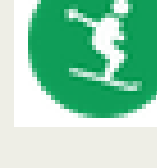
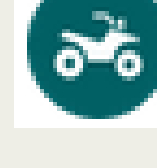

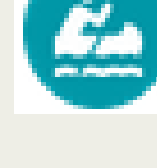

REPARTITION GEOGRAPHIQUE



SPORTS COLLECTIFS

-  Rugby (45)
-  Foot (19)
-  Hand (4)
-  Basket (3)
-  Volley (1)

SPORTS DE NATURE

-  Équitation (19)
-  Cyclisme (11)
-  Multisports nature (7)
-  Randonnée (6)
-  Canoé (6)
-  Plongée (6)
-  Escalade (4)
-  Golf (4)
-  Ski (3)
-  Motocross (1)
-  Voile (1)
-  Yole ronde (1)
-  Parapente (1)

AUTRES

-  Athlétisme (2)
-  Musculation (2)
-  Badminton (1)
-  Pelote Basque (1)

La carte actualisée des SSEA est disponible via le lien suivant :

<https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1gBKvQ9oDB4YrdARCcURik8Ni0mbAudY1&ll=48.464832188866865%2C6.7328997419200505&z=6>

ANALYSE :

- Une certaine hétérogénéité s'observe dans la répartition des SSEA sur le territoire. On retrouve ainsi un grand nombre de sections en Occitanie, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine ou encore Bretagne.
- Des spécificités régionales sont visibles dans le choix des activités supports : rugby dans le sud ouest, sports de nature en Auvergne Rhône-Alpes
- Les nombreuses sections équitation sont réparties de façon assez homogènes sur l'ensemble du territoire.

3- PUBLICS CONCERNES

Les établissements agricoles accueillent des formations des voies générale, technologique et professionnelle. Les élèves peuvent démarrer un cursus en 4ème et le poursuivre jusqu'en BTSA pour l'enseignement supérieur court.

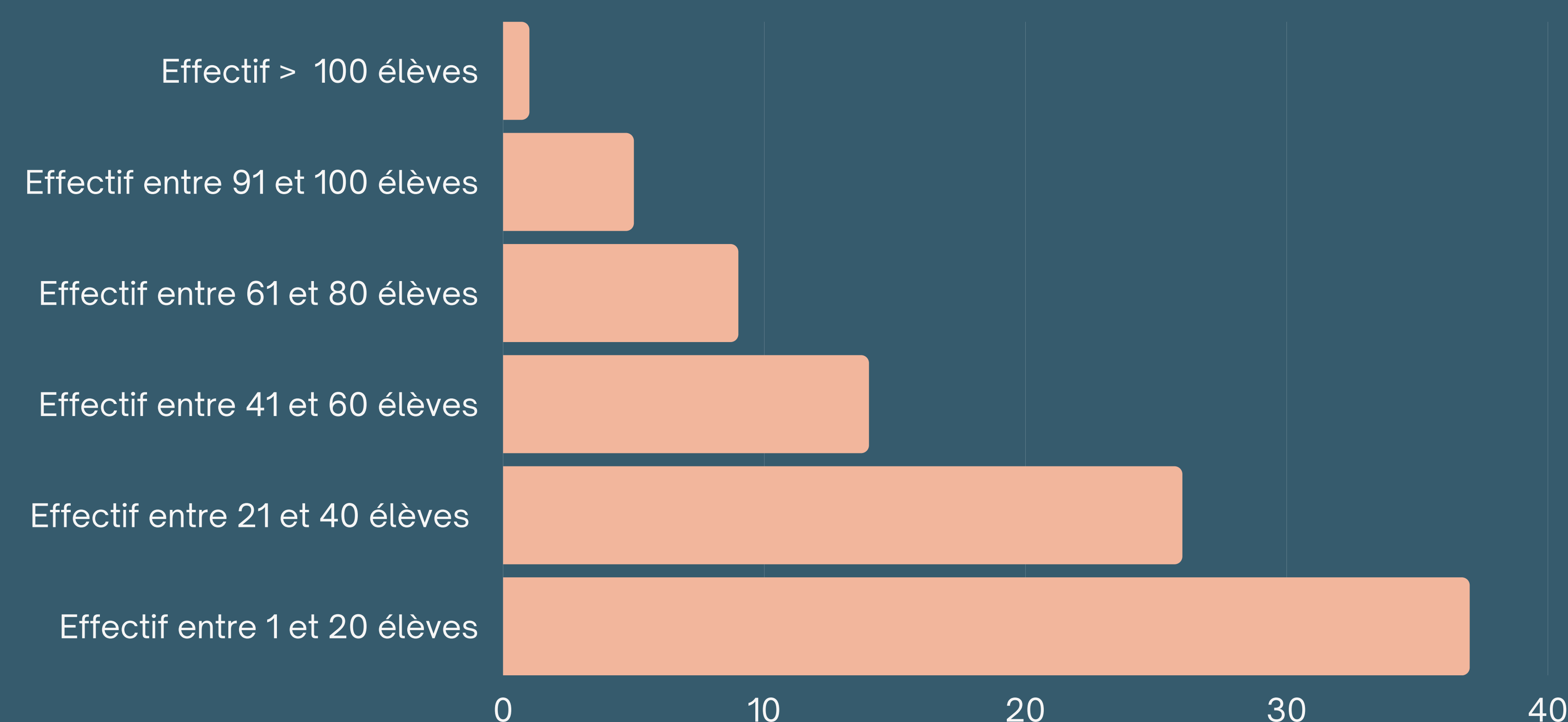
Penchons-nous sur les publics qui fréquentent les SSEA !

QUESTIONS POSEES :

- Quels sont les effectifs moyens d'élèves dans les SSEA ?
- Les SSEA accueillent-elles un public mixte ?
- De quelles filières sont issus les élèves qui fréquentent la SSEA ?

EFFECTIFS

50% des SSEA ont un effectif compris entre 10 et 30 élèves, 50% plus de 30 élèves et exceptionnellement jusqu'à 100 élèves.

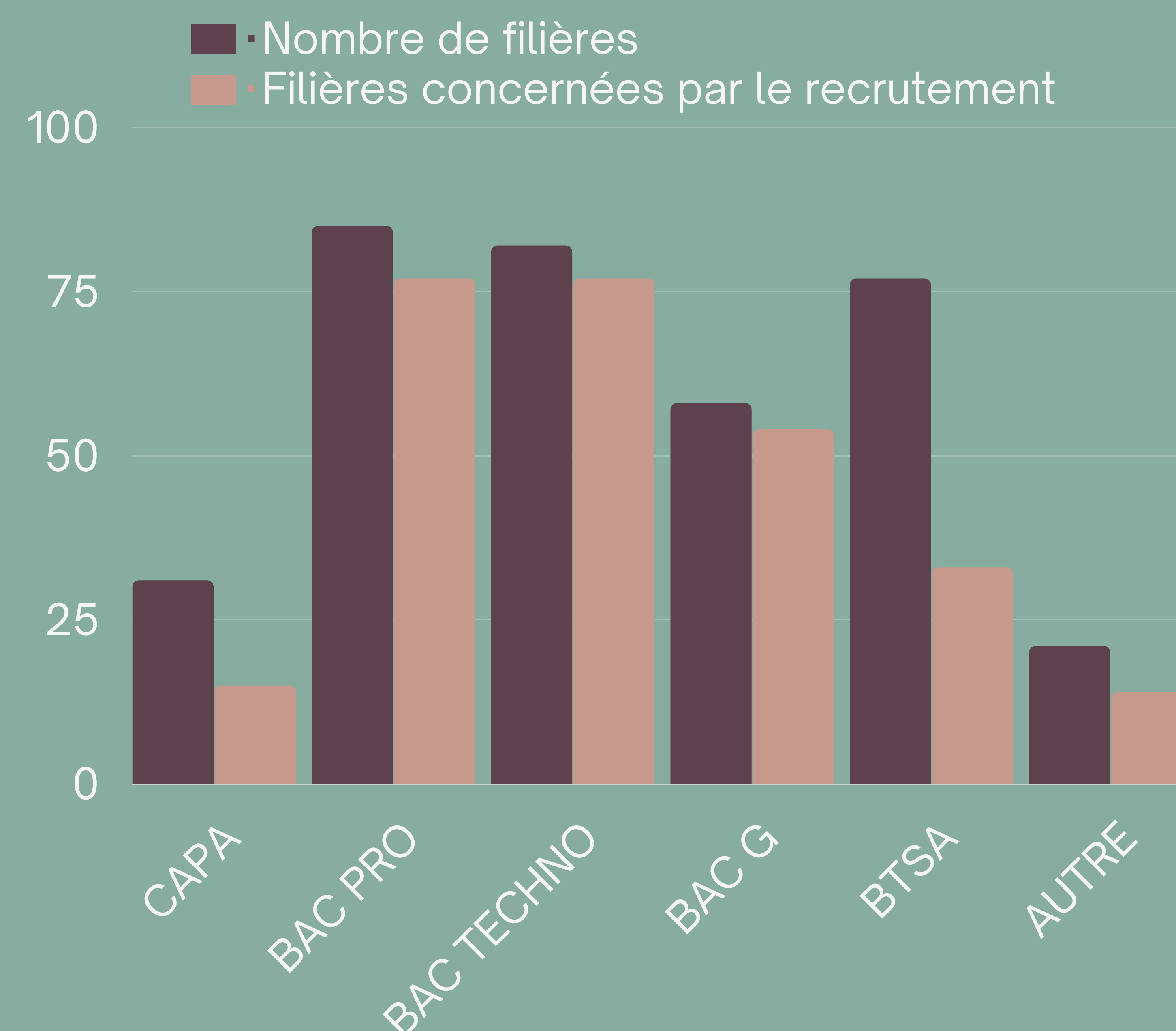


MIXITE

- 92% des SSEA sont mixtes
- Cependant 67% des SSEA ont moins de 10 filles dans leur public
- Il n'existe pas de lien direct entre la proportion de filles dans les établissements (44% de filles et 56% de garçons)

FILIERES DE RECRUTEMENT

Comparaison entre le nombre de filières présentes dans les établissements et le recrutement des élèves dans les différentes filières.



ANALYSE :

- L'effectif moyen des SSEA est de 33 élèves répartis sur l'ensemble des filières de l'établissement
- Les SSEA sont mixtes mais le pourcentage de filles est pour les 2/3 des SSEA inférieur à 10
- Les élèves des SSEA sont majoritairement issus du cursus bac pro, techno et général. Les Filières CAPA et BTSA sont moins ciblées

4- FONCTIONNEMENT DES SSEA

La question du fonctionnement de la SSEA s'intéresse aux intervenants, à la nature des interventions, aux conditions horaires pour les élèves et pour les enseignants.

Globalement 3h hebdomadaires sont à minima proposées aux élèves. La DGH optionnelle et/ou les fonds propres des établissements abondent les moyens financiers. Certains établissements font le choix d'augmenter le volume horaire dédié à la SSEA principalement pour des raisons d'attractivité et de nombre d'élèves concernés.

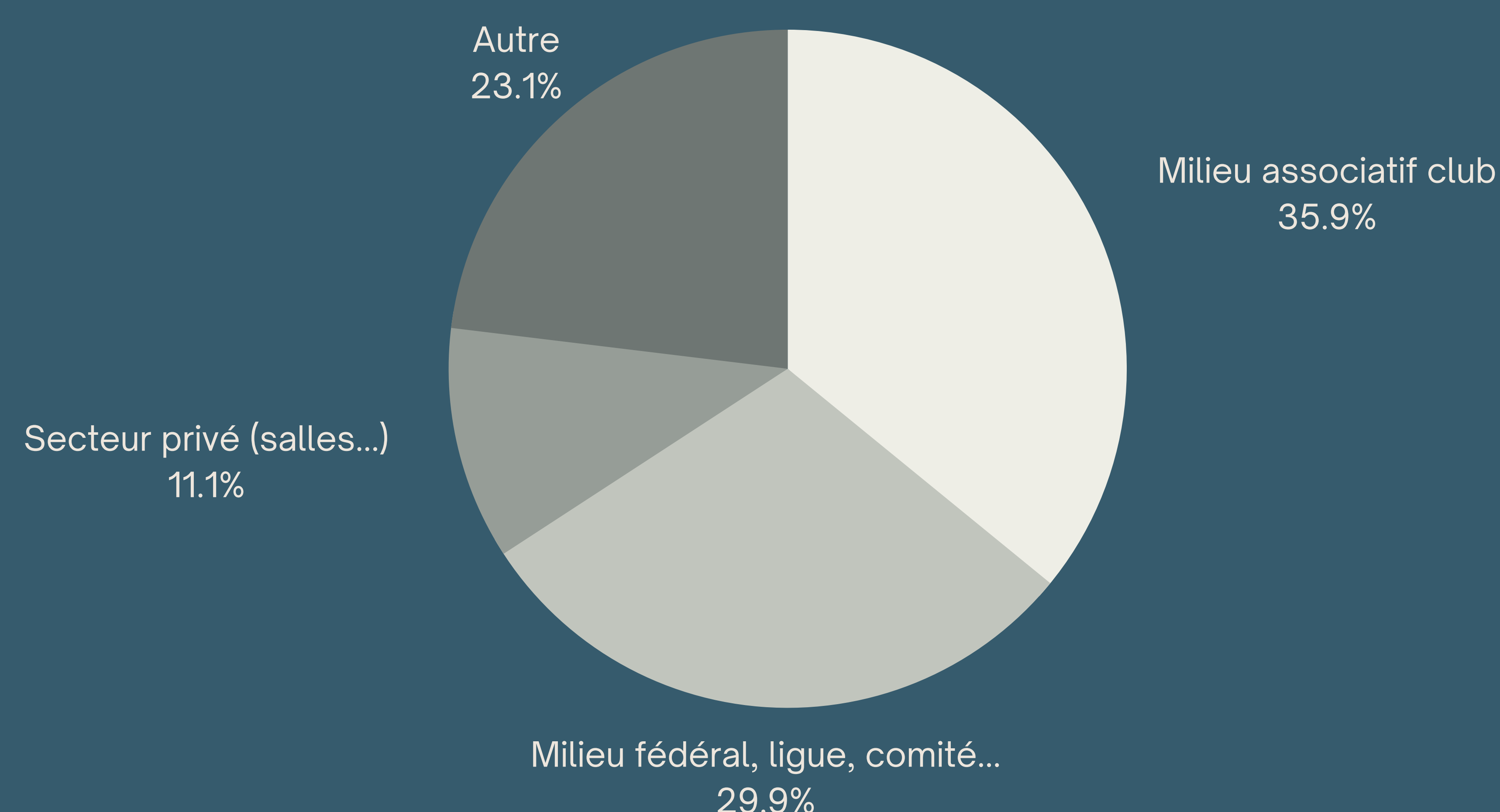
QUESTIONS POSEES :

- Qui en dehors des enseignants d'EPS intervient sur la SSEA ? Quelle est la nature de leur intervention ?
- Combien d'heures hebdomadaires sont identifiées pour les élèves ? Combien d'heures sont rémunérées pour les enseignants ?

INTERVENANTS :

80% DES ETABLISSEMENTS S'APPUYENT SUR DES INTERVENANTS EXTERIEURS POUR LES ACCOMPAGNER DANS L'ANIMATION DE LA SSEA

DE QUELS MILIEUX SONT-ILS ISSUS ?



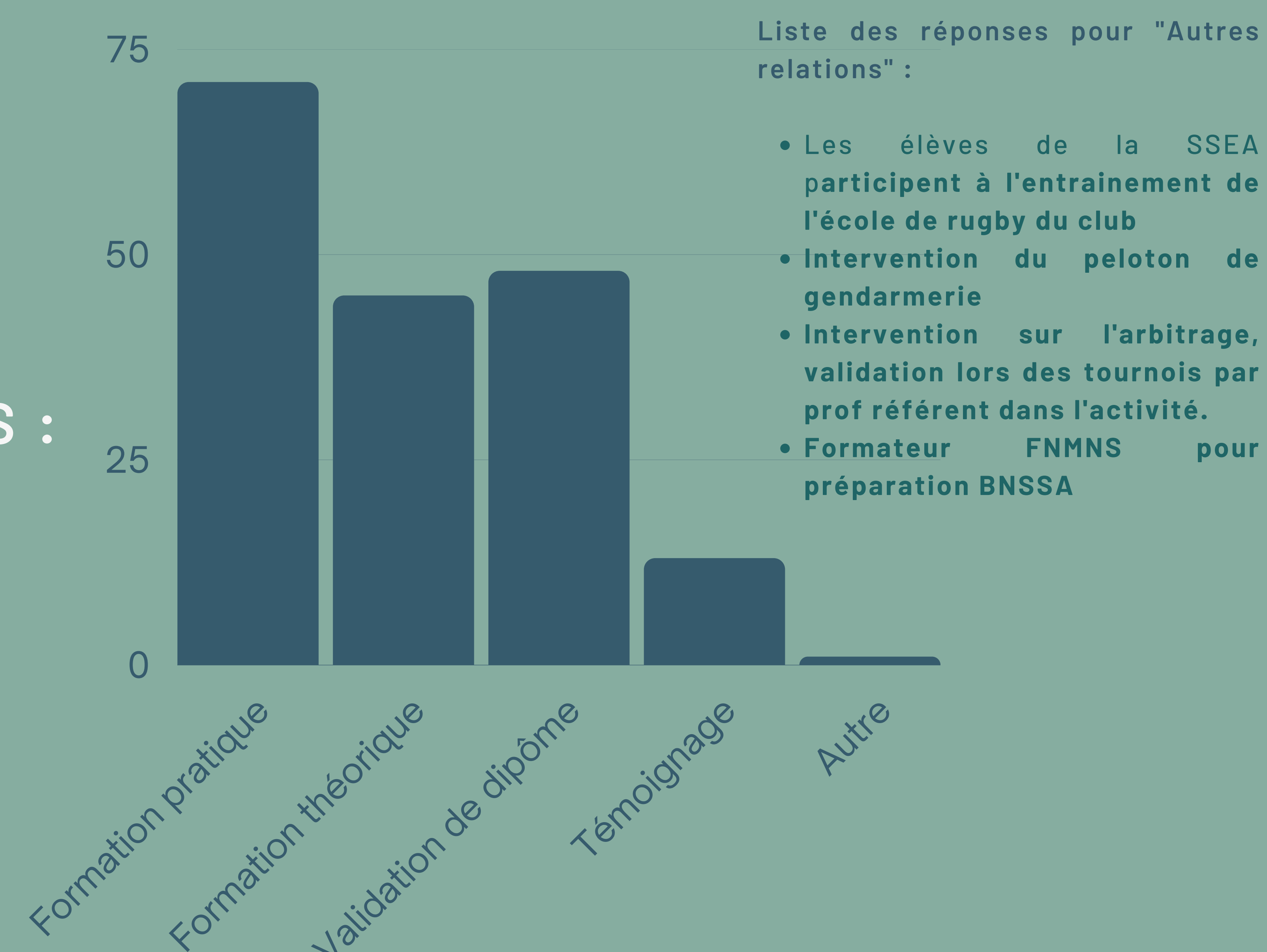
Dans le "AUTRES INTERVENANTS" sont identifiés :

Enseignant SST, moniteurs ESF, formatrice SST (professeur référente SSEA)
Infirmière du lycée
MSA

UNSS Jeunes officiels en équitation,

Centres de loisirs
CREPS Aura, Ligue AURA CO, Département 38 (projet ENS),
Structure privée de pro de la montagne
associatif sapeurs pompiers PSC1
Accompagnateur moyenne montagne (AMM)
centre national de moyenne montagne

NATURE DES INTERVENTIONS :



ANALYSE :

- Le fonctionnement des SSEA est assez variable, avec des activités supports et des effectifs qui nécessitent parfois des volumes horaires bien supérieurs à la dotation institutionnelle
- Les intervenants extérieurs, issus du milieu fédéral et associatif, amènent des compétences techniques sur la formation et essentiellement sur la certification des diplômes fédéraux

PROPOSITION :

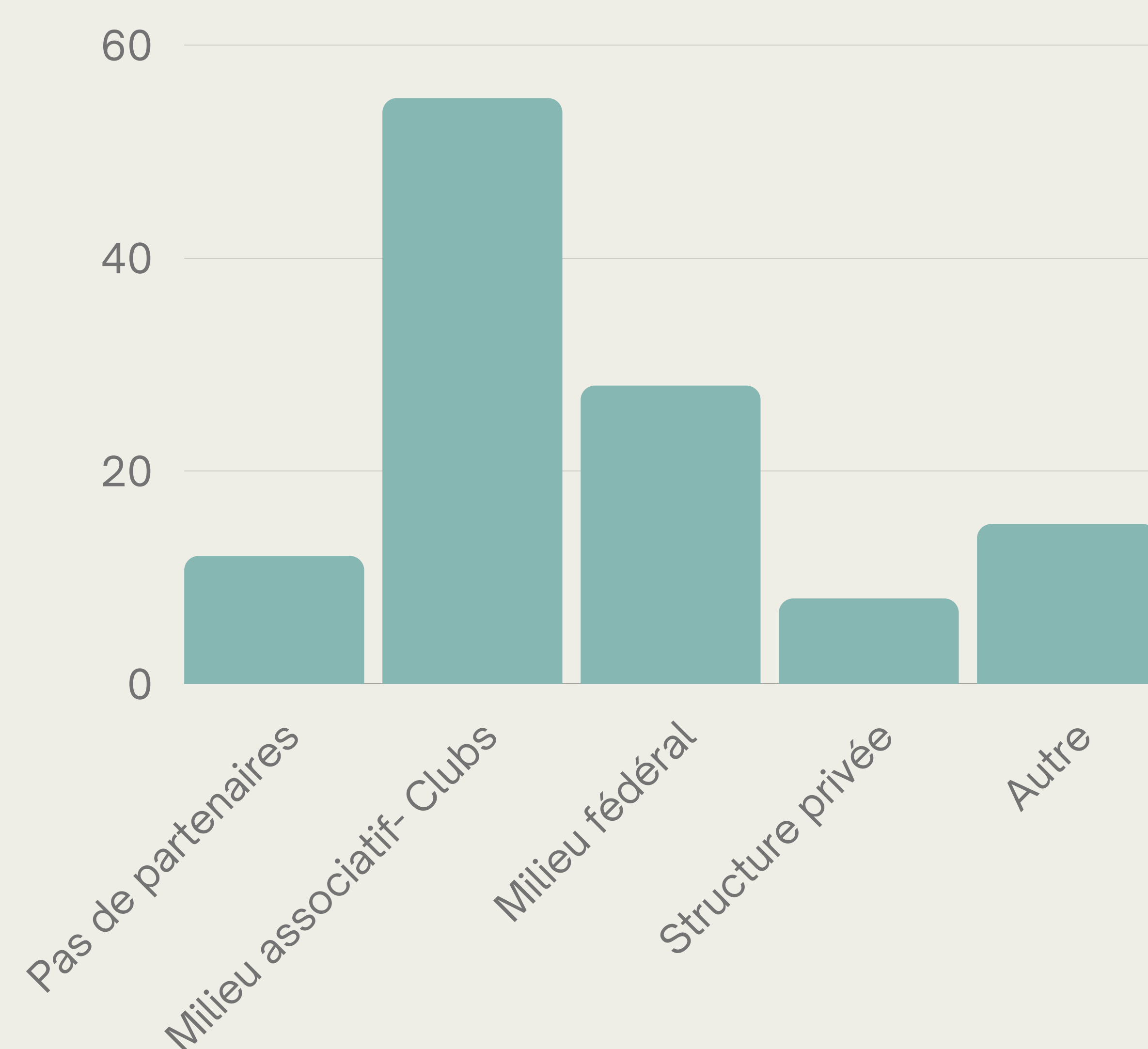
- Faire monter en compétence les enseignants d'EPS, par des partenariats avec les fédérations, pour leur permettre de former et aller jusqu'à la certification des élèves dans certaines APSA.

5.1- BIQUALIFICATION

Pour mettre en œuvre la biqualification, il est nécessaire de travailler en lien avec différents partenaires du milieu sportif, fédéral afin de déterminer quels sont les types de biqualifications possibles et pertinents en matière d'animation et d'arbitrage :

- Le passeport de pratique qui permet d'accéder à un niveau de pratique personnelle en passant par différentes étapes de progression définies par les fédérations utilisant ce dispositif. Cette formation permet d'acquérir un niveau de pratique identifié pour, le cas échéant, aller vers un diplôme d'encadrement
- Le brevet fédéral : les fédérations sportives délivrent des qualifications appelées brevets fédéraux le plus souvent pour les personnes exerçant à titre bénévole (brevets d'entraîneurs, de moniteurs...)
- Le certificat de qualification professionnelle (CQP) : les CQP du secteur du sport sont des certifications élaborées avec l'avis d'une fédération sportive et délivrées par la branche professionnelle du sport. Ils consacrent la compétence de leur titulaire à encadrer, contre rémunération, des pratiquants de la discipline concernée dans un champ défini
- Le diplôme d'état (BPJEPS, DE, DES) : pour répondre à l'activité économique du secteur du sport et à la nécessité de garantir la sécurité des pratiquants et des tiers, les diplômes délivrés par le ministère chargé des sports sont construits avec les fédérations sportives et la branche professionnelle du sport (employeurs et salariés). Sa vocation première est de permettre l'encadrement contre rémunération (cf. l'annexe II-1 de l'article A. 212-1 du code du sport) notamment à titre principal
- Les titres à finalité professionnelle : par exemple la Fédération française d'équitation délivre des titres à finalité professionnelle permettant l'encadrement contre rémunération, à la date du 1er janvier 2012

Les intervenants en lien avec la biqualification :



Dans les autres intervenants, nous retrouvons, l'UNSS (formation JO), formateurs SST, infirmière de l'établissement, centre de loisirs, CREPS, association de sapeurs- pompiers.

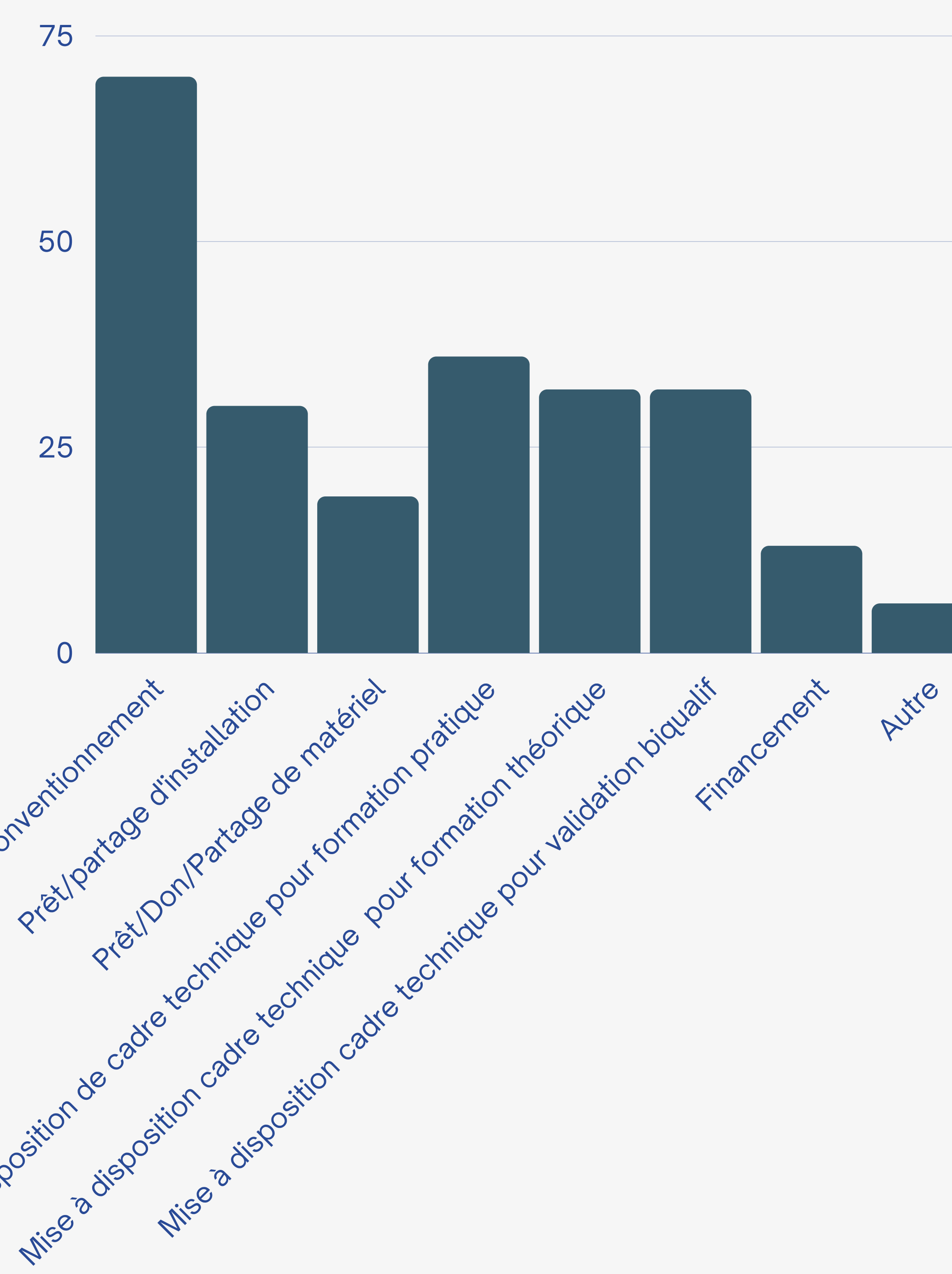
QUESTIONS POSEES :

- Qui sont les partenaires en lien avec la biqualification ?
- Quelle est la nature des relations avec eux ?

NATURE DES PARTENARIATS :

Le conventionnement avec les différents partenaires permet essentiellement la mise à disposition de cadres techniques, le prêt d'installation ou de matériel, la formation et la validation des diplômes.

75% des établissements déclarent avoir établi une ou des conventions avec un ou des partenaires.



ANALYSE :

- Le partenariat avec le milieu sportif fédéral et associatif représente environ 80% des partenariats existants
- La nature et la qualité des conventions sont incontournables pour le bon fonctionnement et pour la pérennité du dispositif de SSEA

PROPOSITION : • Poursuivre le travail de conception des conventions avec les fédérations sportives et les décliner au niveau régional pour affiner leur intérêt

5.2- BIQUALIFICATION

La biqualification nécessite des temps de pratique et des temps de théorie afin de préparer les élèves aux différents contenus liés au développement de compétences d'animation ou d'arbitrage, incontournables pour se préparer aux différents diplômes et brevets fédéraux.

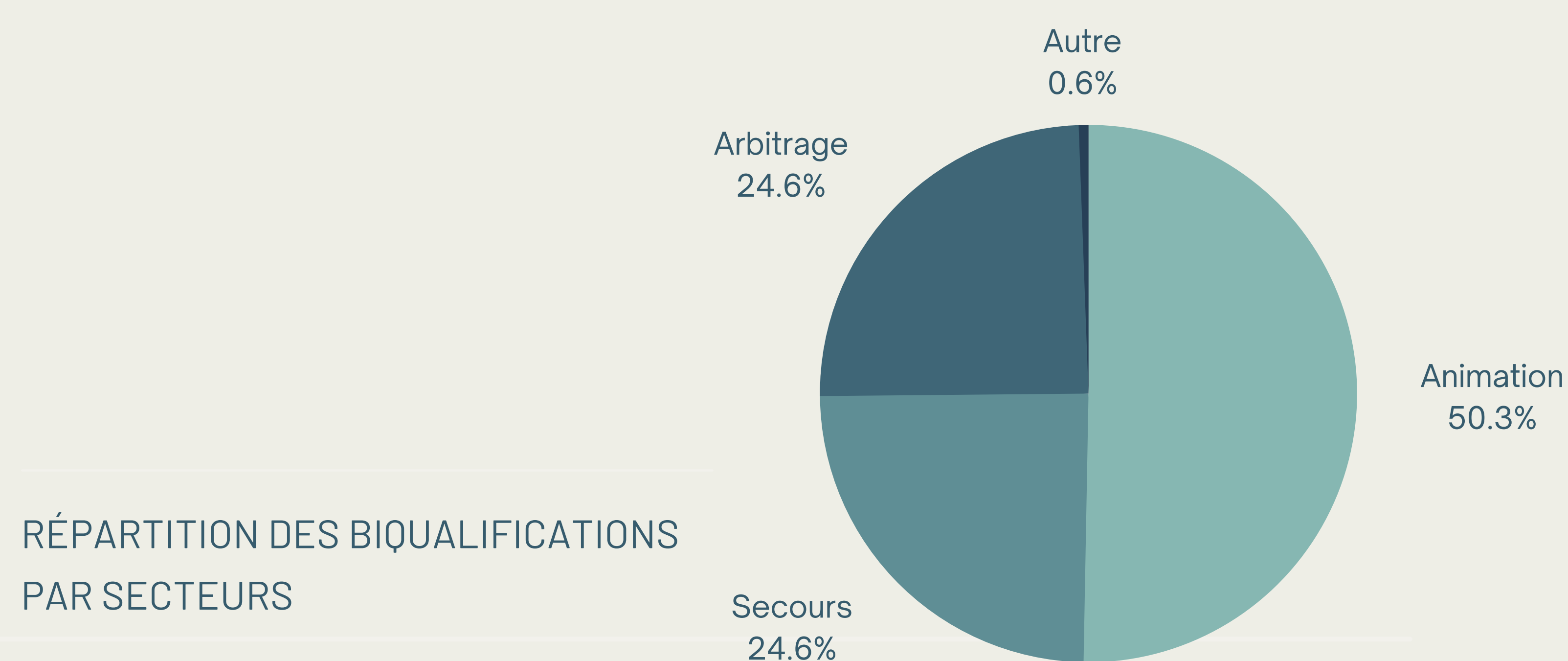
QUESTIONS POSEES :

- Quels sont les diplômes préparés ?
- Qui les certifie ?

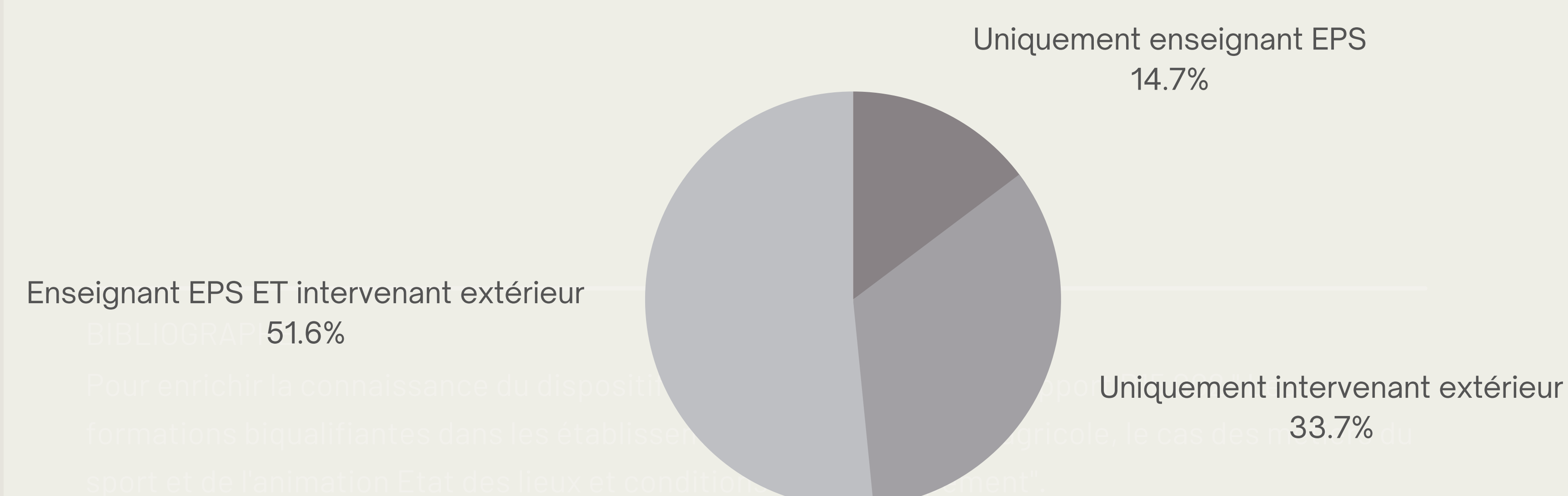
DIPLÔMES PREPARES:

87 biqualifications différentes sont proposées dans les SSEA : en première position quant au nombre déclaré, viennent les passeports de pratique, puis la formation SST et de Jeunes Officiels UNSS, les brevets fédéraux et d'État et enfin les CQP.

Le "autre diplôme" concerne le permis côtier par exemple .



CERTIFICATION :



FLASH SUR LES DIPLÔMES PREPARES : non exhaustif

Passeport de pratiques :

Niveaux de pratique en ski (flèches)
Niveau 1 et 2 en plongée
Galops fédéraux en équitation
Tests techniques pisteur secouriste
Tests techniques du DE de ski alpin et du BN secouriste alpin
Probatoire Accompagnateur Moyenne Montagne
Carte verte en golf
Pagaies en kayak

Arbitrage :

JO UNSS rugby, football, VTT et autres activités support SSEA
Arbitre fédéral
JO en pony games et Equifun

Secourisme :

PSE1, PSE2
SST
Secourisme en plongée sous marine RIFAP

Diplômes fédéraux :

Diplômes fédéraux en football (CFF1 et CFF2...), en basket
Diplômes fédéraux en voile, en aviron, en surf
Brevets fédéraux "Découverte-initiation" et "Développement" en rugby
Initiateur musculation
Initiateur animateur sportif en milieu rural
Initiateur SAE FFCAM, initiateur escalade, ouvreur de club
BF en randonnée
Module 1 de l'initiateur raid
BAFA option activités de pleine nature
BF 1 en triathlon
BAPAAT animateur poney
Moniteur aspirant canoé-kayak
MF1 en ski de fond, biathlon 10m, 50m

Diplômes d'Etat :

4eme UC du BPJEPS
BPJEPS randonnée à pied et en VTT
DE Alpinisme et accompagnateur moyenne montagne
DE Moniteur de Ski Alpin

Autres :

Animateur bénévole de club (ASBC) en golf
Pilote handiski
Permis côtier
Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique
Classe 0 en plongée
Certificats équestres, assistant chef de piste

ANALYSE :

- Les 4/5 des SSEA font appel aux intervenants extérieurs pour certifier les diplômes.

PROPOSITIONS :

- Faire monter les enseignants en compétence sur certaines activités physiques et sportives pour mieux encadrer la formation et pour permettre une certification quand cela est possible (ex. de la formation avec la Fédération Française d'Haltérophile Musculation FFHM).
- Pour gagner en qualité, il serait intéressant d'aller vers davantage de brevet fédéraux et de CQP qui permettent aux élèves de développer leur employabilité.

5.3- BIQUALIFICATION

Les diplômes préparés ont généralement un coût de formation et un coût d'inscription.

Certains établissements prennent en charge partiellement ou complètement les frais occasionnés.

Parfois les familles prennent en charge complètement ou partiellement les frais liés au diplôme.

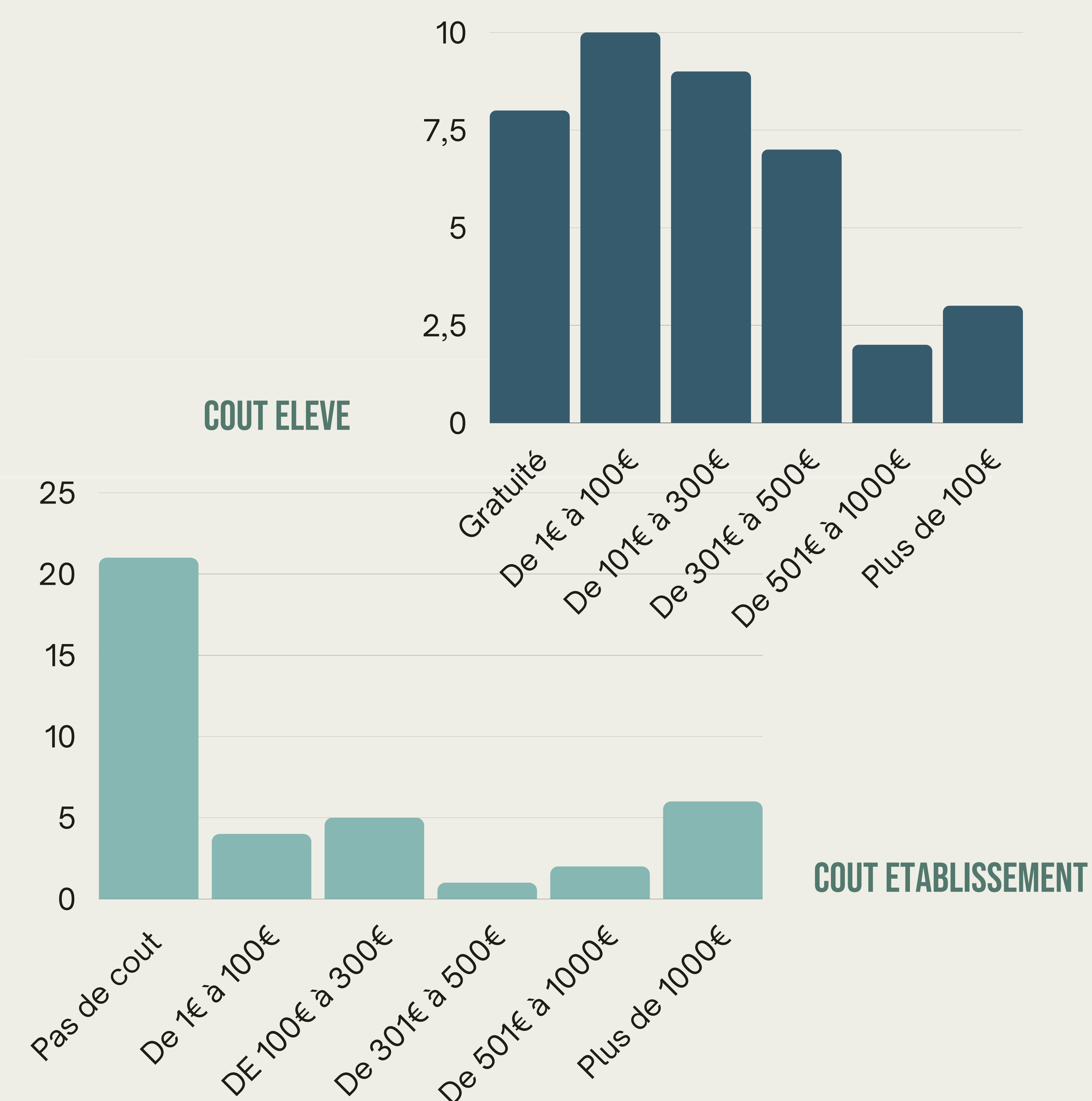
Au delà du coût du diplôme, l'élève doit prendre une licence dans un club pour jouer et/ou animer les séances liées à la formation.

QUESTIONS POSEES :

- Quel est le coût de la formation pour les élèves et l'établissement ?
- Qui prend en charge financièrement le coût du diplôme préparé ?

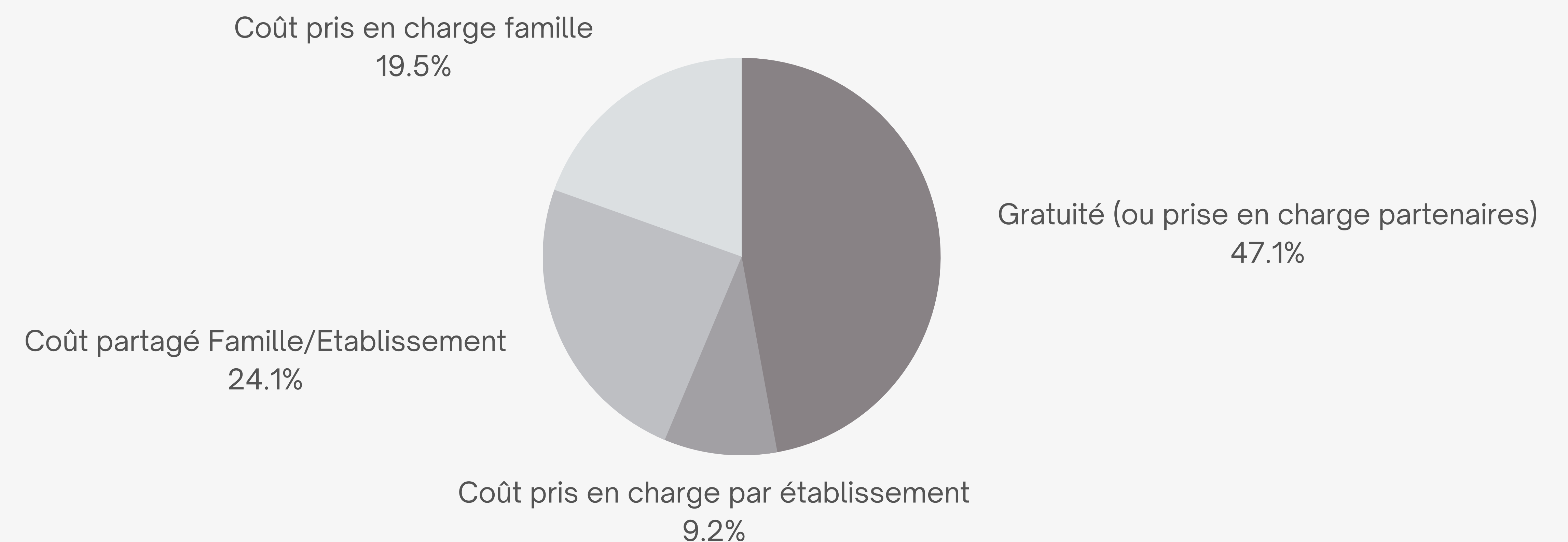
COÛT DES DIPLÔMES:

Les coûts liés aux diplômes vont de la gratuité à plus de mille euros pour certains diplômes très spécialisés. A cela peut s'ajouter le prix de la licence sportive et à l'association sportive de l'établissement et parfois des visites médicales spécialisées notamment pour la plongée et le Classe 0



REPARTITION DES COÛTS :

Les coûts et la répartition des charges entre l'établissement et les familles sont très variables. Dans 56% des cas le diplôme est gratuit pour les élèves.



ANALYSE :

- Plus le diplôme est élevé en prérogatives et plus le coût augmente, allant jusqu'à plusieurs milliers d'euros pour certains diplômes permettant d'encadrer contre rémunération.
- Quelques établissements financent les diplômes au titre d'une réelle politique d'attractivité.

PROPOSITIONS :

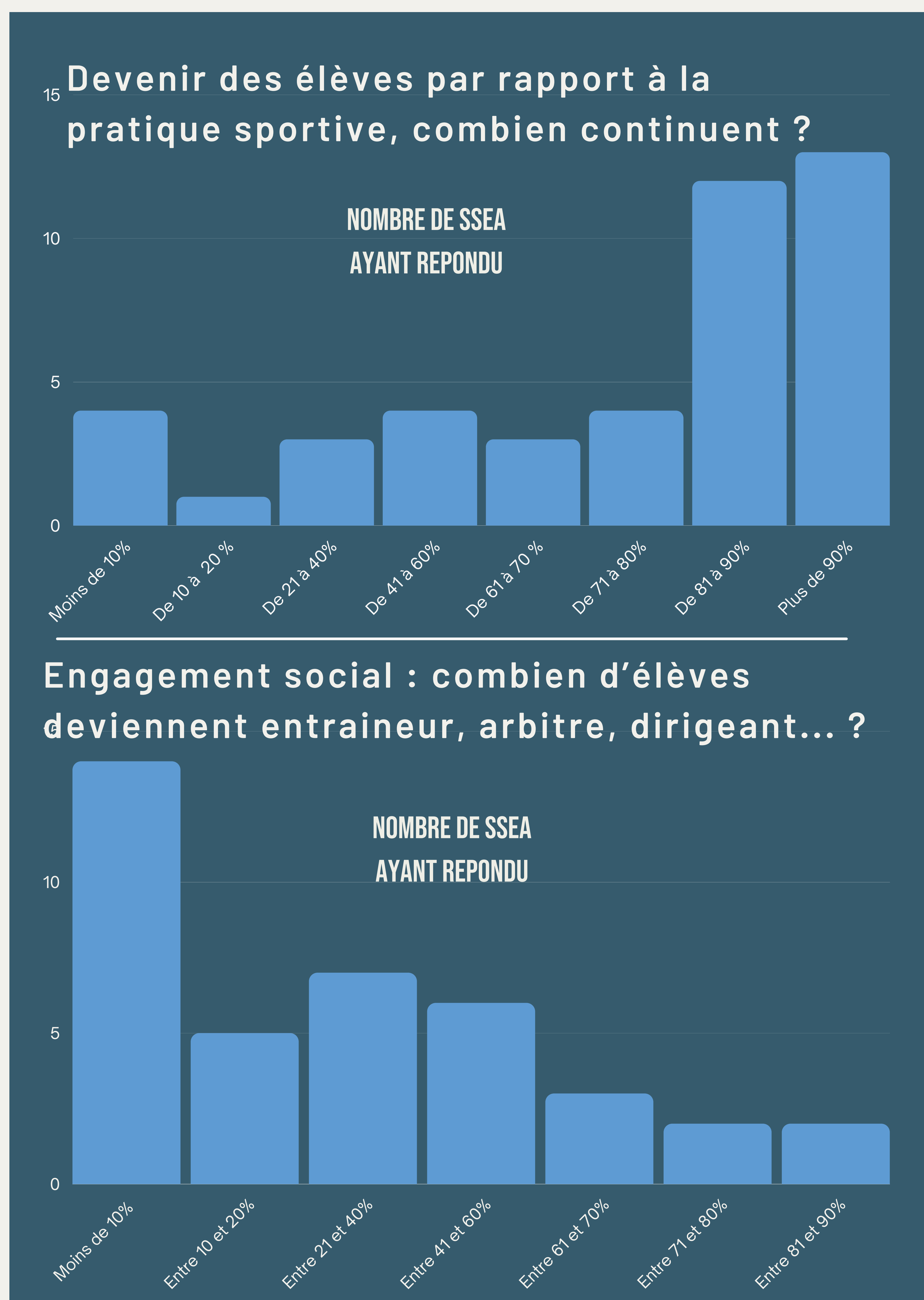
- Pouvoir négocier les frais financiers des diplômes avec les fédérations dans un conventionnement gagnant-gagnant.
- Mieux utiliser les passerelles (UC du BPJEPS par exemple) pour diminuer les coûts et rentabiliser les temps de formations

6- SUIVI POST FORMATION

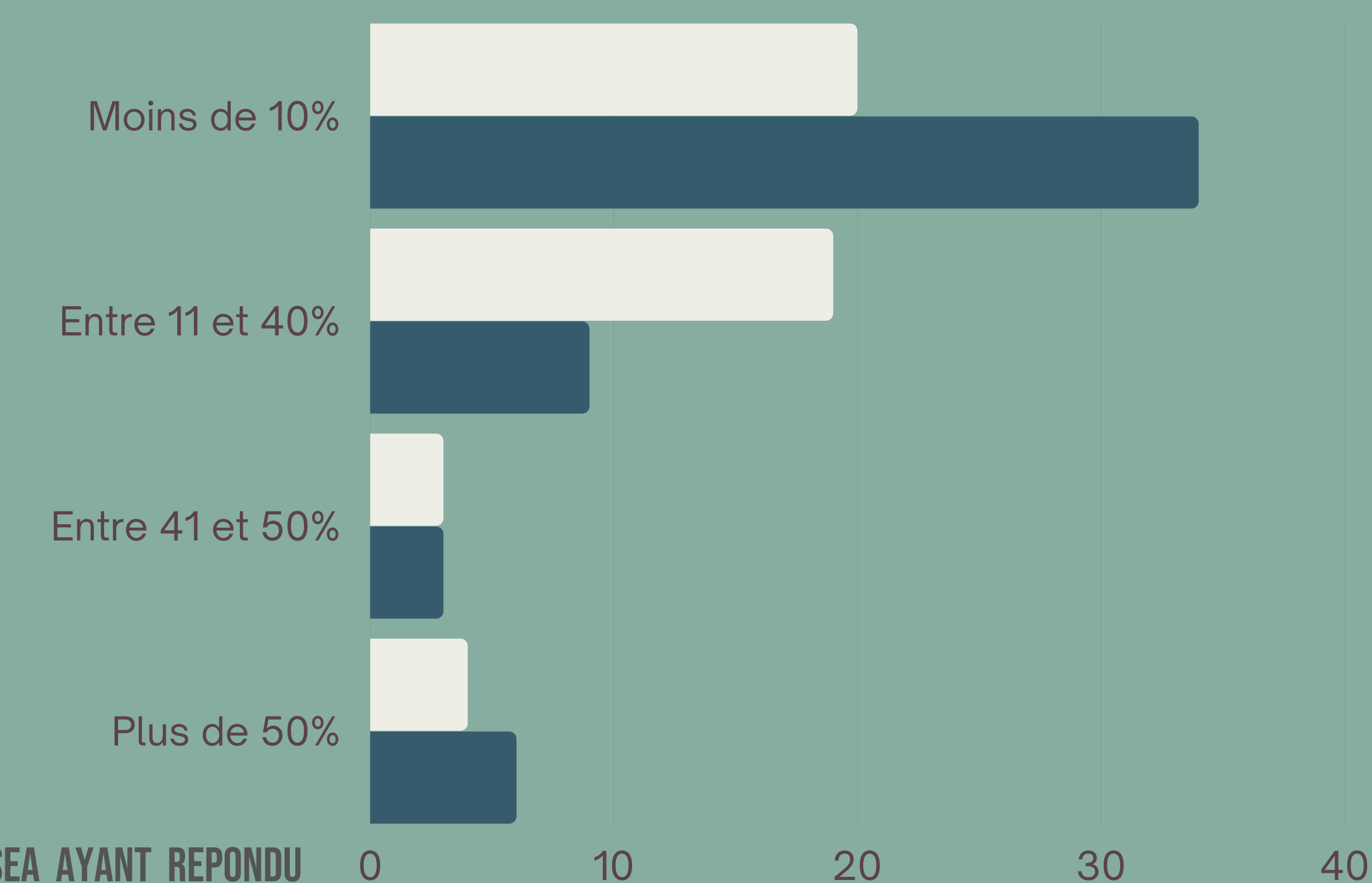
Le suivi des élèves au sortir de l'établissement devrait permettre d'avoir une image objectivée de leur devenir en tant que pratiquant, de leur poursuite d'étude dans les métiers du sport, de leur investissement technique et social dans le milieu associatif. Les trois missions de formation, d'insertion scolaire, sociale et professionnelle et d'animation et de développement des territoires pourraient ainsi trouver un vecteur de développement en misant sur la qualité du dispositif des SSEA. De 30 à 50% des établissements seulement apportent une réponse aux questions posées, ce qui témoigne d'un manque d'informations sur le suivi des élèves.

QUESTIONS POSEES :

- Que deviennent les élèves après avoir quitté la SSEA , dans leur pratique physique , dans leur investissement associatif ?
- Combien sont-ils à s'engager dans des études et métiers du sport en tant que saisonnier ou non ?



Poursuite d'études vers les métiers du sport et Insertion professionnelle dans les métiers du sport en tant que saisonnier ou non



Le pourcentage d'élèves continuant dans les métiers du sport en sortant de la SSEA est difficilement quantifiable. Cependant, ces poursuites d'études sont fréquemment observées par les enseignants d'EPS. L'insertion professionnelle est particulièrement effective sur des activités supports de SSEA très professionnalisantes comme le ski, la plongée et le football (dans un pôle d'excellence du football amateur). Les parcours biquifiant dans l'EA sont très bien valorisés dans la recherche d'emploi saisonnier (surveillance de baignade, pisteur secouriste...).

ANALYSE :

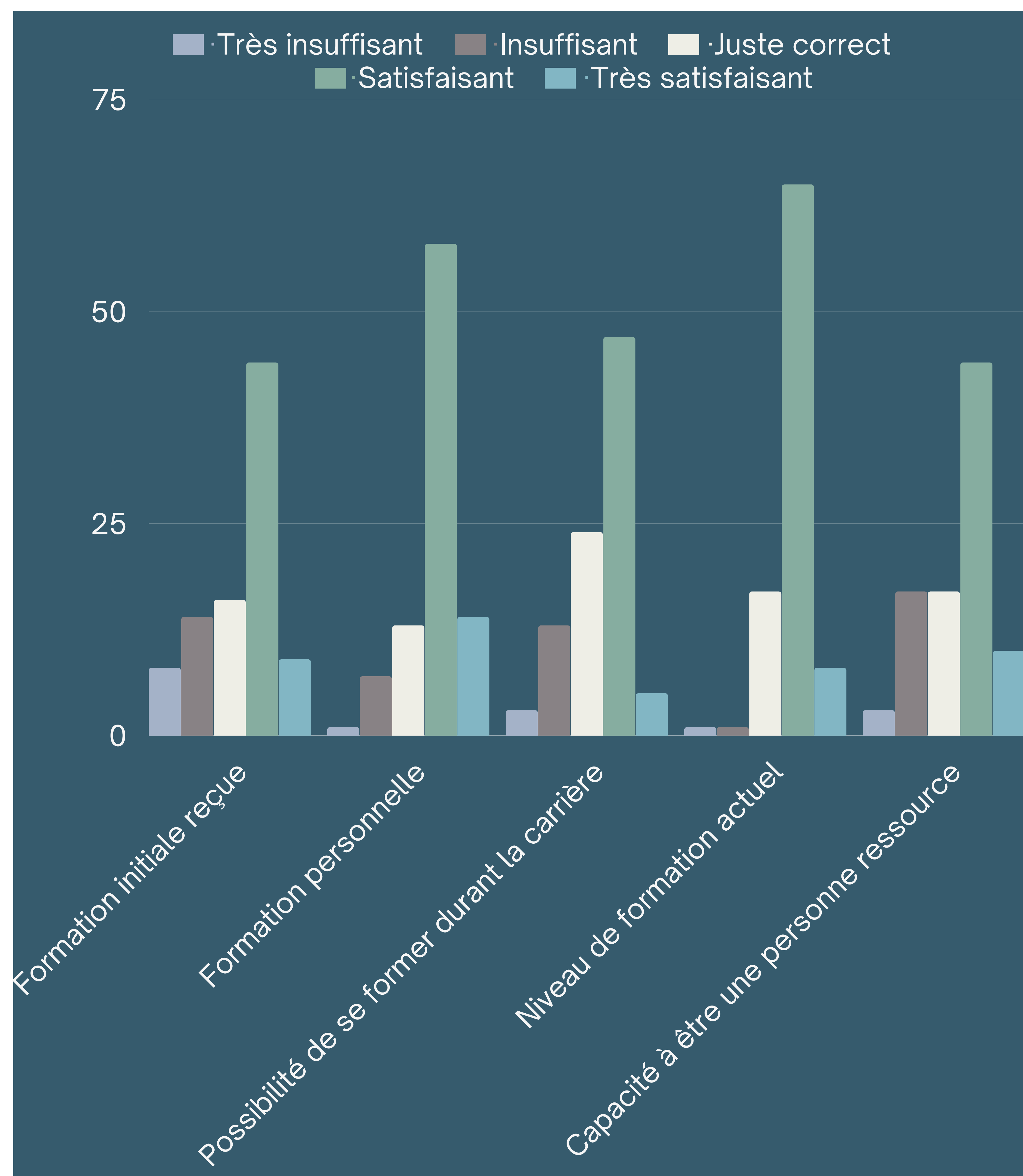
- Le suivi des élèves post-formation ne permet pas d'avoir un retour objectif et satisfaisant sur le devenir des élèves
- Les biquifications particulièrement professionnalisantes permettent une meilleure insertion professionnelle
- Toute biquification ouvre cependant des perspectives d'investissement dans le tissu associatif

PROPOSITIONS :

- Instaurer un suivi spécialement attentif des jeunes avec des outils adaptés.
- Valoriser par une communication "Aventure du vivant" les parcours remarquables.

7.1- FORMATION ET COOPÉRATION

La formation des enseignants d'EPS pour assurer l'animation, suivre les élèves dans la pratique sportive, proposer la biculturalisation et valider les diplômes, peut être questionnée pour en améliorer la pertinence et la qualité. Il est à noter que seuls les postes d'enseignants EPS sur des SSEA "Activités physiques de pleine nature" sont fléchés en tant que "poste spécifique" au moment du mouvement des enseignants. Le niveau de pratique de l'enseignant doit lui permettre de suivre impérativement les élèves en activité.



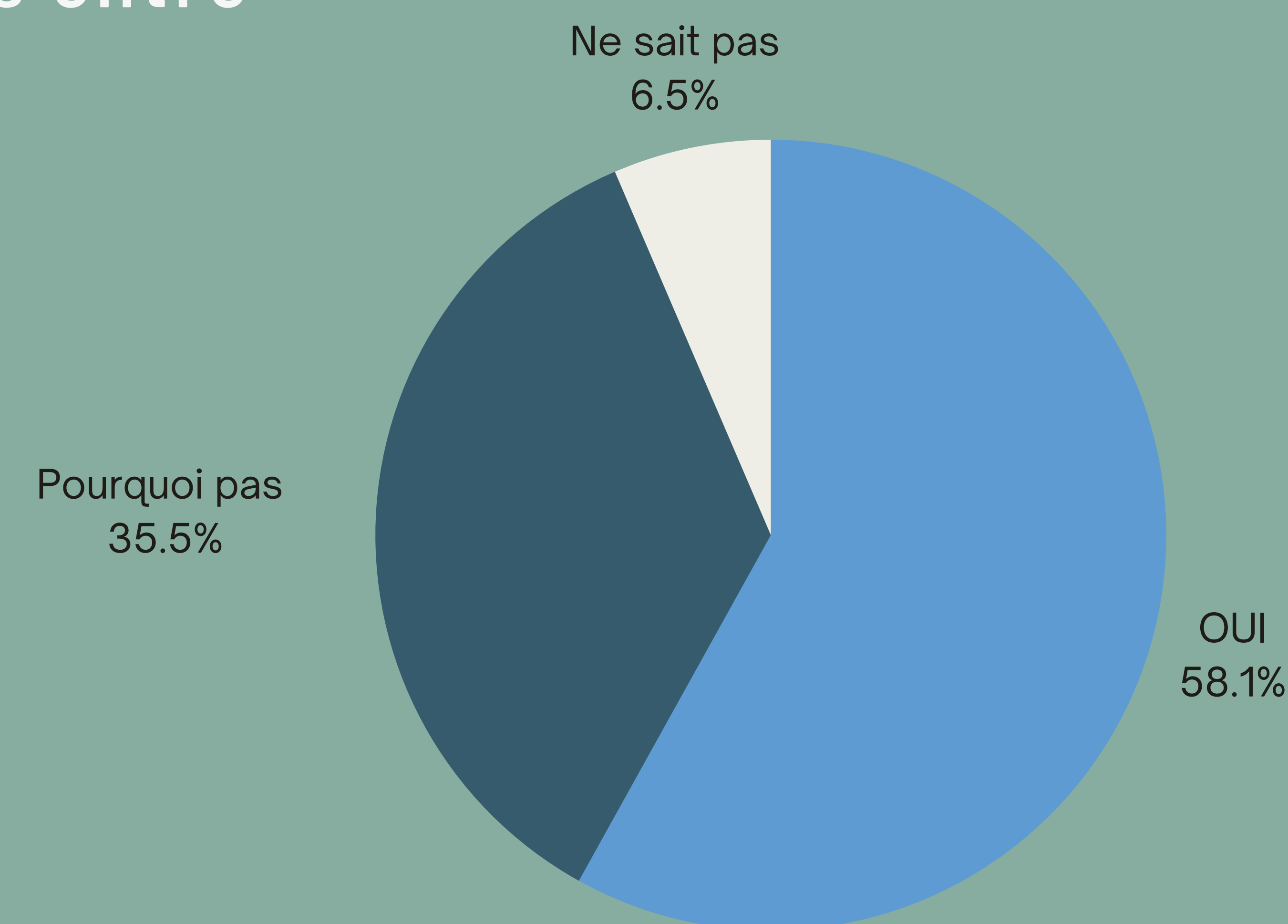
QUESTIONS POSEES :

En lien avec la formation des enseignants pour intervenir en SSEA et en assurer la responsabilité, évaluez les éléments suivants :

- Niveau de formation initiale reçu
- Niveau de formation personnelle
- Possibilité de se former durant la carrière
- Capacité à être une personne ressource dans l'APSA de la SSEA (participation à des groupes de travail, intervenir sur des stages de formation...)
- Accueilleriez vous positivement la perspective de développer des liens entre les SSEA ?

Développement de liens entre SSEA

Accueilleriez vous positivement la perspective de développer des liens entre les SSEA ?



ANALYSE :

- Les enseignants s'estiment globalement suffisamment formés pour assumer les responsabilités qui leur incombent sur le dispositif des SSEA
- 50% des enseignants ayant répondu pensent pouvoir être "personne ressource" en cas de besoin
- La coopération et le développement de liens inter-SSEA est plébiscité à presque 95%

7.2- FORMATION ET COOPÉRATION

Afin de développer des liens entre SSEA et enseignants responsables des SSEA, il est possible de proposer différents types de ressources et de relations allant de l'identification de personnes ressources, à la mise en place de temps d'échanges et de formation, de mutualisation de bonnes pratiques et de rencontres d'élèves. La coopération entre enseignants semble importante pour améliorer la dynamique d'animation et les compétences professionnelles autour de la biculturalisation. D'autre part, les regroupements de SSEA par activité sportive existent dans quelques spécialités (Rugby, Football, Golf, Équitation...) et sont toujours très intéressantes pour l'ouverture des élèves, les dimensions compétitives et sociales engagées sur ce type de regroupement.

QUESTIONS POSEES :

Dans une perspective de développer des liens entre les SSEA, évaluez l'utilité et l'intérêt des propositions suivantes :

- Listing des coordonnées des SSEA d'une même région
- Listing des coordonnées des SSEA de la même APSA en France
- Identification d'un coordonnateur SSEA pour chaque APSA
- Temps d'échanges et de travail avec d'autres enseignants intervenant dans des SSEA avec la même APSA support
- Rencontre sportive avec d'autres SSEA de la même APSA
- Rencontre d'élèves avec d'autres SSEA de la même APSA autour de la biculturalisation
- Rencontre d'élèves avec d'autres SSEA ayant une APSA différente autour de la biculturalisation

	Inutile	Peu utile	Utile	Très utile
Listing des coordonnées des SSEA de la même région	0	11	40	43
Listing des coordonnées des SSEA de la même APSA en France	0	3	43	48
Identification d'un « coordo SSEA » pour chaque APSA	1	9	44	40
Temps d'échange et de travail avec d'autres enseignants intervenant dans des SSEA de la même APSA	0	7	46	40
Rencontre sportive avec d'autres SSEA de la même APSA (ex : rassemblement des 4 SSEA Hand)	0	7	43	43
Rencontre d'élèves avec d'autres SSEA de la même APSA autour de la biculturalisation	3	15	44	29
Rencontre d'élèves avec d'autres SSEA ayant une APSA différente autour de la biculturalisation	9	32	37	13

- ANALYSE :**
- Il est nécessaire d'homogénéiser et de diffuser les informations concernant les SSEA par région, au niveau national et par APSA
 - Les temps d'échanges entre enseignants et de rencontres sportives entre élèves des SSEA sont plébiscités

- PROPOSITIONS :**
- Proposer des webinaires permettant de développer le travail collaboratif par activité sportive support afin de mobiliser une biculturalisation effective et ambitieuse
 - Structurer le réseau des SSEA en installant des enseignants-ressources, responsables de la coordination, de l'organisation de temps d'échange et de rencontres inter SSEA par APSA

8-1 DIFFICULTES ET SATISFACTIONS

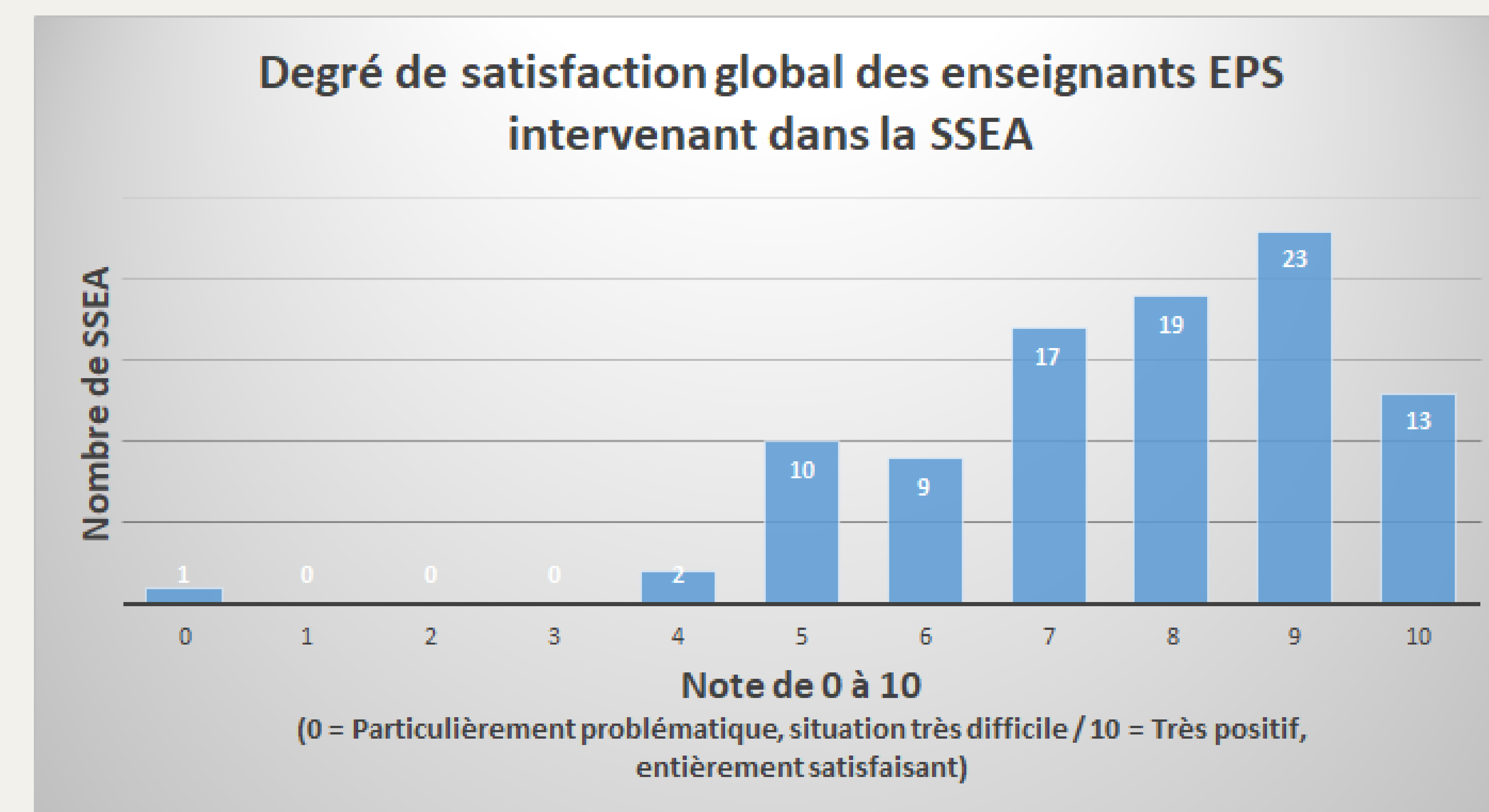
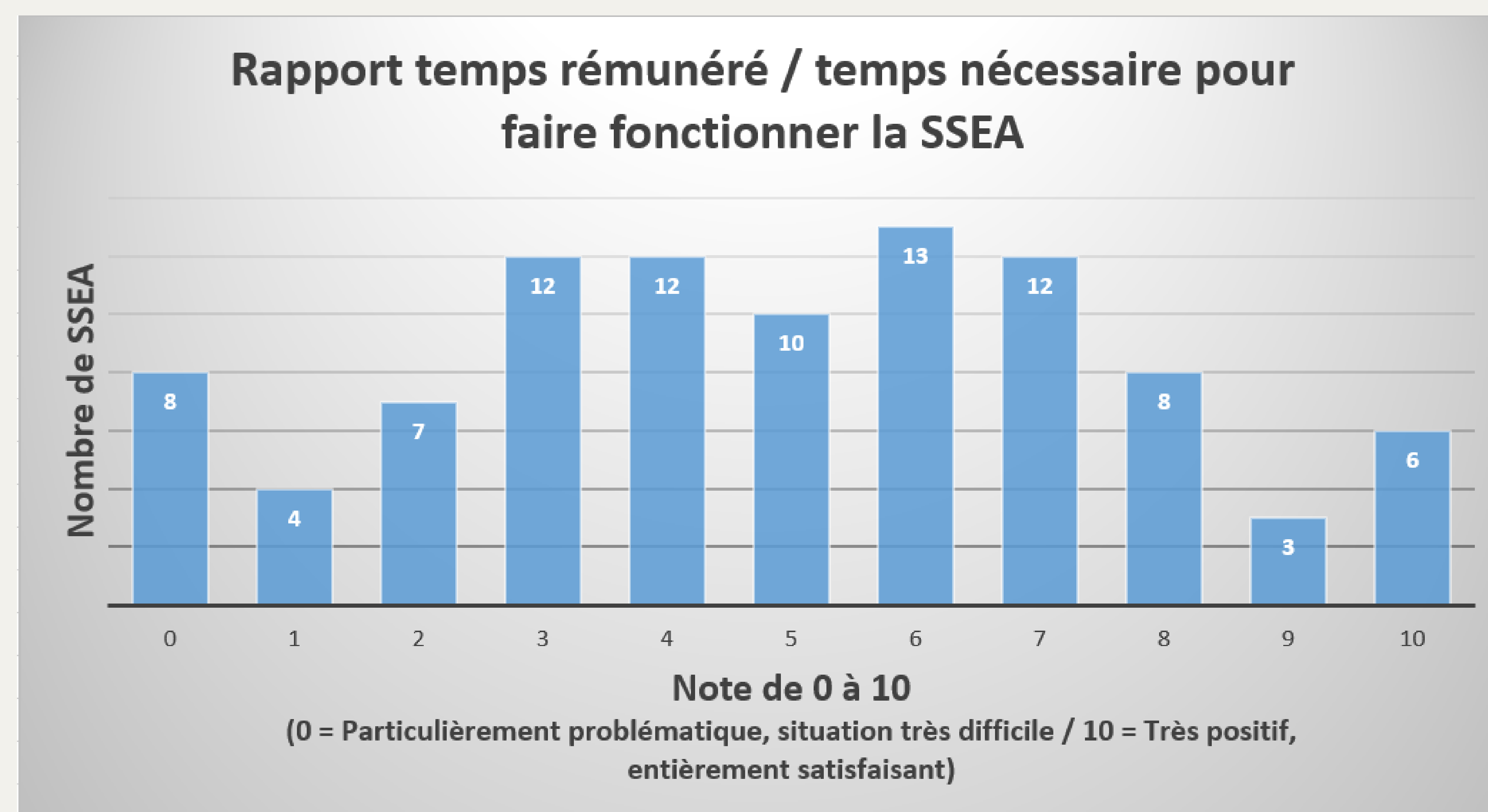
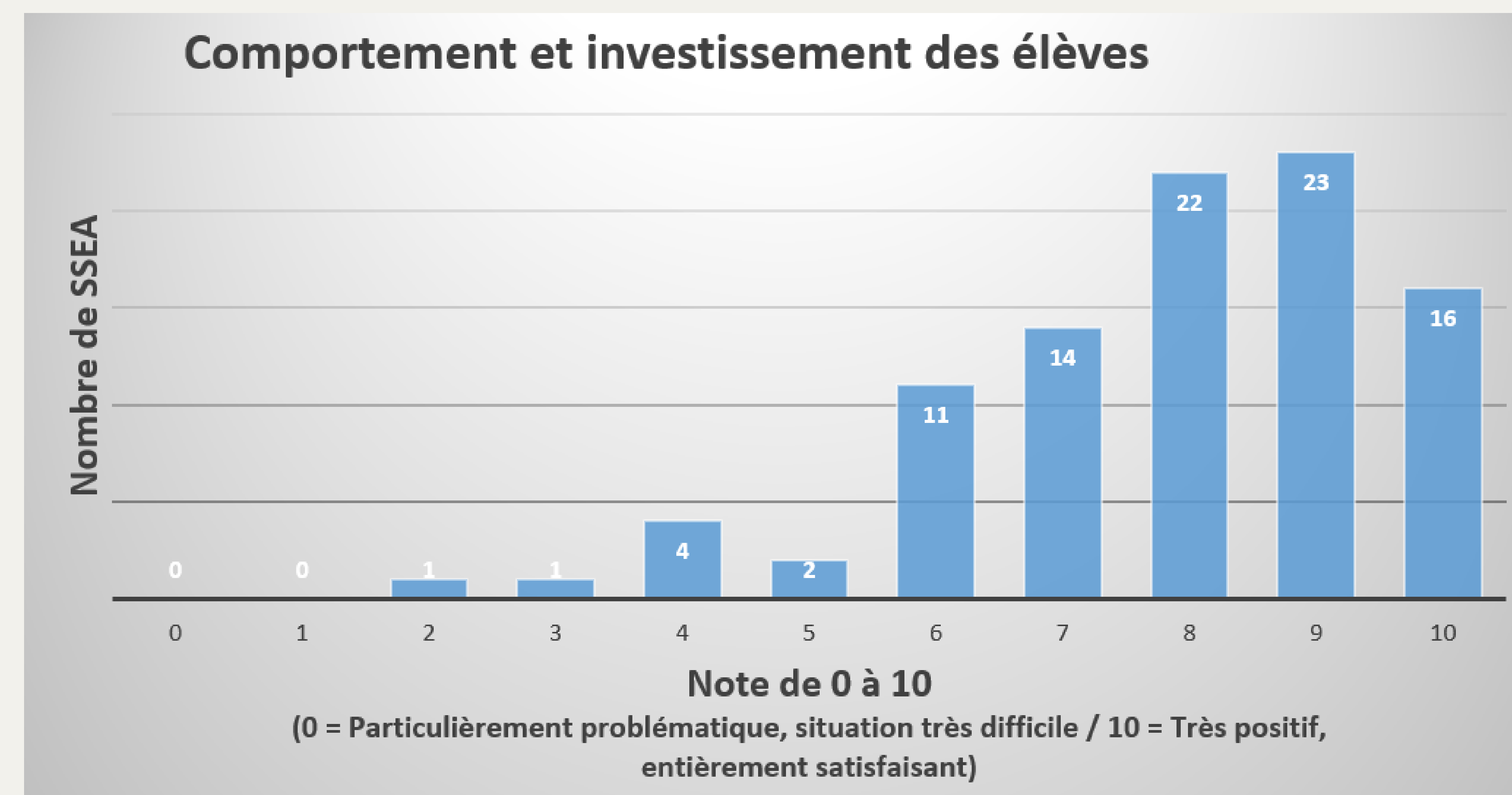
Les contraintes qui pourraient entraver le bon fonctionnement des SSEA et la motivation professionnelle des enseignants sont à mettre en parallèle avec les nombreux motifs de satisfaction éprouvés. La balance contraintes/satisfactions est importante à évaluer pour comprendre l'investissement des équipes (enseignants et direction) quant à la mise en oeuvre, l'animation et la valorisation du dispositif.

Focus sur 4 items importants questionnés :

QUESTIONS POSEES :

De 0 à 10 évaluez le fonctionnement actuel de votre SSEA et les éventuelles difficultés rencontrées (0 = particulièrement problématique, situation très difficile à 10 =Très positif, entièrement satisfait) :

- Recrutement des élèves
- Comportement et investissement des élèves
- Installation et matériel disponibles
- Niveau de formation des enseignants
- Rapport temps rémunéré/temps nécessaire pour faire fonctionner la SSEA
- Situation financière
- Relationnel avec l'administration
- Degré de satisfaction global



8-2 DIFFICULTES ET SATISFACTIONS

Résultats globaux sur les 8 items questionnés:

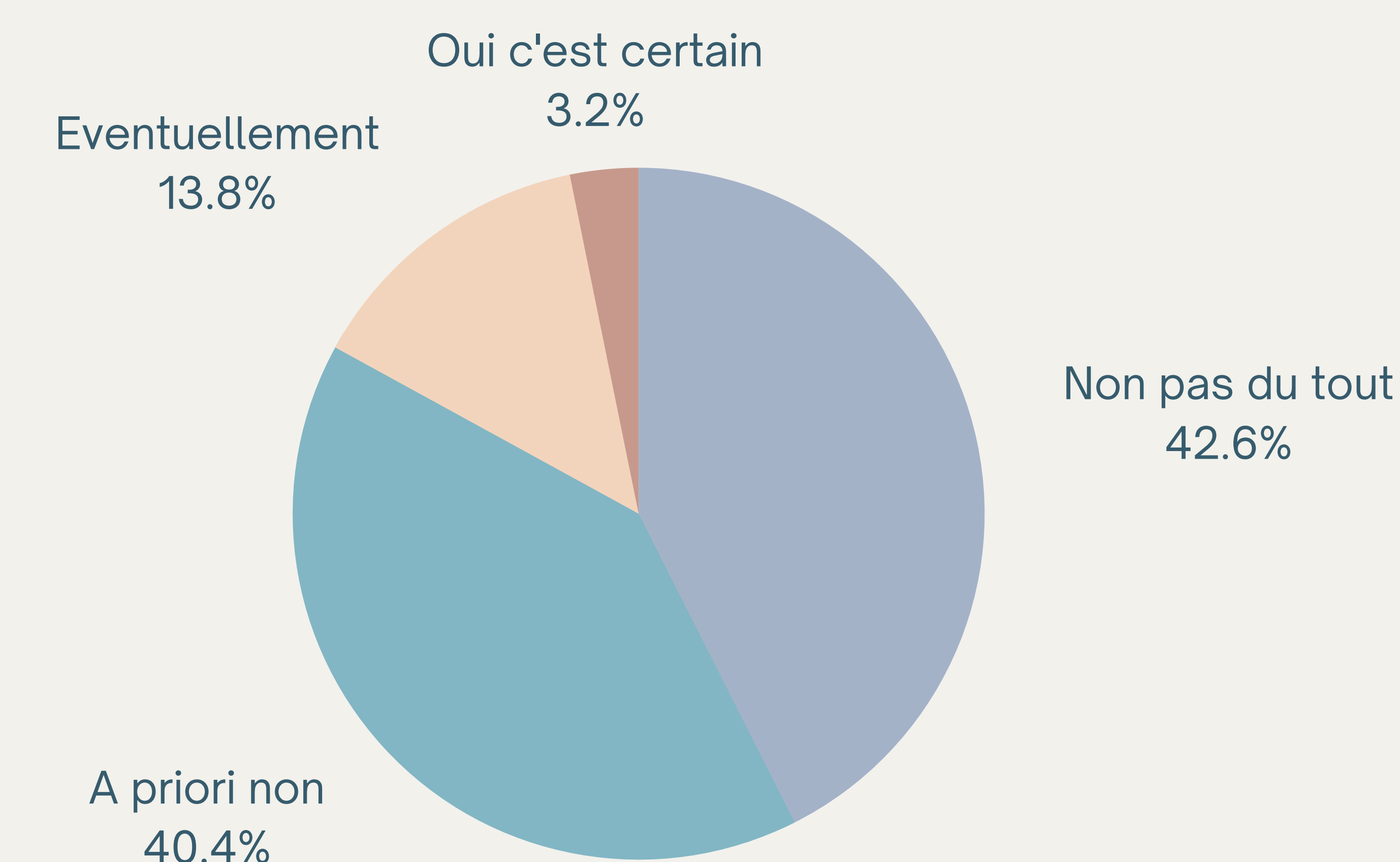
QUESTIONS POSEES :

De 0 à 10 évaluez le fonctionnement actuel de votre SSEA et les éventuelles difficultés rencontrées (0 = particulièrement problématique, situation très difficile à 10 =Très positif, entièrement satisfait) :

- Recrutement des élèves
- Comportement et investissement des élèves
- Installation et matériel disponibles
- Niveau de formation des enseignants
- Rapport temps rémunéré/temps nécessaire pour faire fonctionner la SSEA
- Situation financière
- Relationnel avec l'administration
- Degré de satisfaction global

Évaluation du fonctionnement de la SSEA :

Les éventuelles difficultés rencontrées remettent-elles en cause l'existence de la SSEA pour les rentrées de septembre 2022 ou 2023 ?



DEGRÉ DE SATISFACTION DE 0 À 10 :	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Recrutement des élèves	0	0	8	5	5	8	14	25	16	3	7
Comportement et investissement des élèves	0	0	1	1	4	2	11	14	20	23	16
Installations et matériel disponibles	2	0	3	1	6	6	12	16	12	13	21
Niveau de formation des enseignants	2	0	0	1	3	11	11	16	20	13	15
Rapport temps rémunéré / temps nécessaire pour faire fonctionner la SSEA	6	4	7	10	12	10	13	13	8	3	7
Situation financière	2	1	5	3	2	21	8	15	19	9	6
Relationnel avec l'administration	0	1	3	3	2	6	2	11	22	20	23
Degré de satisfaction global des enseignants EPS intervenant dans la SSEA	1	0	0	0	2	9	9	15	21	23	12

ANALYSE :

- Le recrutement en SSEA est un point particulièrement positif, tout comme le comportement des élèves qui y sont inscrits.
- Le rapport temps investi par les enseignants pour faire fonctionner la SSEA sur heures rémunérées montre un degré de satisfaction beaucoup plus mitigé puisque 52% des enseignants situent leur degré de satisfaction inférieur ou égal à 5
- Cependant 76% des enseignants déclare un degré de satisfaction supérieur ou égal à 7 à la question de la satisfaction globale perçue sur le dispositif SSEA
- Ce résultat est confirmé par le fait que les éventuelles difficultés rencontrées ne remettent pas en cause l'existence de la SSEA pour 83 % des enseignants

8-3 DIFFICULTES ET SATISFACTIONS

Pour terminer, place à la parole des enseignants pour exprimer leurs difficultés et les satisfactions perçues dans l'animation d'une SSEA :

QUESTION POSEE : Expression libre

- Difficultés, problèmes, contraintes importantes ... que vous souhaiteriez faire remonter, en lien avec les SSEA ?
- Satisfactions, points positifs, éléments à conserver... que vous souhaiteriez faire remonter, en lien avec les SSEA ?

Difficultés rencontrées :

Aucun lien avec le milieu fédéral, malgré les engagements signés lors de l'ouverture de la section (et notifiées sur la convention)

Rémunération inadaptée (2,22h rémunérées pour trois niveaux de classe)

Difficultés d'organisation, de logistique, très chronophage

Difficulté de positionner les créneaux de section sportive sur temps scolaire. Nos 2 créneaux ont lieu le soir de 17h40 à 19h10.

Difficultés à assurer le face à face pédagogique pour autant d'élèves (70 en moyenne)

le coût des formations fédérales depuis 2 ans (de gratuit à 25 euros par élève) depuis l'arrivée du nouveau président de la ligue

Biquilification diplômante en rugby en partenariat avec la ligue à faire enfin aboutir ou être formé pour faire passer le diplôme.

Coût des formations fédérales.

Main mise depuis 3 ans sur notre fonctionnement et perte de pouvoir décisionnel depuis l'intégration de l'EN à notre section sportive cyclisme au lycée agricole créée en 2010

Motifs de satisfaction :

Très attractif et positif pour le recrutement

Les liens entre le comité et le club entraînent une dynamique positive.

La section permet de créer une dynamique au sein de l'établissement, entre les classes et les personnels. Prise de confiance, de responsabilité, de maturité et esprit d'équipe développé. Mixité très positive et très appréciée.

Nos rassemblements de promotions et de compétitions régionales ainsi que le championnat de France agricole rugby sont des moments remarquables.

Intérêt de cette formation en filière aquacole qui offre à nos élèves la possibilité d'acquérir des compétences supplémentaires qui peuvent être utiles dans leurs futurs choix

La réussite est souvent liée à l'implication de l'enseignant sur 2 axes - l'établissement et le cadre fédéral

Retour des élèves positifs, création d'une identité du lycée, recrutement et maintien des élèves dans nos formations, projets divers

La rencontre avec les autres établissements dans le cadre du championnat permet de créer une dynamique inter-lycées agricoles (et autres en UNSS), le rayonnement de l'établissement.

Réussite scolaire et sportive des élèves des sections sportives avec épanouissement régulier au fil du cursus sur 3 ans, biquilification assurée à chacun d'eux

PROPOSITION :

- Pouvoir assurer un suivi qualitatif des SSEA et une évaluation du dispositif par l'IEA, avec l'aide de l'échelon régional, en disposant d'outils permettant une simplification administrative (Bilan/démarches simplifiées, suivi des élèves postbac et valorisation de la biquilification pour insertion professionnelle, inspection en présentiel ou en visio...)

9- BILAN

- Importance de maintenir une exigence de qualité par rapport au cahier des charges des SSEA, notamment sur la biquaification
- Volonté d'organiser en réseau les établissements ayant des SSEA avec les mêmes activités support, pour favoriser les bonnes pratiques en terme de biquaification et dynamiser des rencontres de jeunes
- Promouvoir la formation des enseignants d'EPS sur des diplômes fédéraux ou d'Etat afin d'optimiser la formation biquaifiante des élèves et étudiants

PROPOSITIONS

1/ **Nomenclature** des SSEA sous forme "**SSEA-CATEGORIES-ACTIVITES** "

- ex 1 : SSEA - Activités mesurées - Cyclisme
- ex 2 : SSEA - Activités de pleine nature - Randonnée pédestre
- ex 3 : SSEA - Activité physique de précision - Golf
- ex 4 : SSEA - Activités d'opposition individuelle ou collective - Rugby



2/ **Faire monter en compétence les enseignants d'EPS**, par des **partenariats avec les fédérations**, pour leur permettre de former et aller jusqu'à la certification des élèves dans certaines APSA.



3/ Pouvoir **négoier les frais financiers de coût de diplômes avec les fédérations** dans un conventionnement gagnant-gagnant



4/ Mieux utiliser les passerelles (UC du BPJEPS par exemple) pour diminuer les coûts et rentabiliser les temps de formations



5/ Instaurer un **suivi** spécialement attentif **des jeunes au sortir des établissements** avec des outils adaptés



6/ Valoriser les parcours remarquables par une communication "Aventure du vivant"



7/ Proposer des webinaires permettant de **développer le travail collaboratif par activité sportive** support, afin de mobiliser une biquaification effective et ambitieuse



8/ Structurer le réseau des SSEA en installant des enseignants ressources par APSA, responsables de la coordination et de l'organisation de temps d'échange et de rencontres inter-SSEA



9/ Pouvoir assurer un suivi qualitatif des SSEA et une évaluation du dispositif par l'IEA, avec l'aide de l'échelon régional, en disposant d'outils permettant une **simplification administrative** (Bilan/démarches simplifiées, suivi des élèves postbac et valorisation de la biquaification pour insertion professionnelle, inspection en présentiel ou en visio...)

Auteurs

Inspection EPS de l'EA

Marie-Hélène DUPRE, référente SSEA

Philippe CACHAT

BAEVS, Réseau "Développer les pratiques sportives dans l'EA :

Etienne FAGOT, animateur national du réseau

Contributeurs

Les 93 établissements ayant répondu à l'enquête en 2021

L'ensemble des membres du réseau SportEA présent au séminaire d'octobre 2021

